Huitième année. — N° 306 — On s'abonne aux Bureaux du Journal, 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS et dans tous les Bureaux de Poste — SAMEDI 14 FÉVRIER 1914

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ÉTRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ÉTRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

TÉLÉPHONE : PASSY 46-11

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ÉTRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ÉTRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

SOMMAIRE

La Vie Mondaine, JANE MISME.
Notes d'actualité : Crédulités, ODETTE BUSSARD.
Réunions de la Huitaine.
Les Grands Congrès : Le Congrès du Parti ouvrier anglais. C.-L. B.
La Loi Dussaussoy Buisson à l'ordre du jour de la Chambre, DE WITT SCHLUMBERGER.
Les Femmes dans les Commissions administratives : En pleine Victoire. RAOUL REBOUR.
Les Femmes dans l'administration militaire, MIREILLE DE MONGIVAL.
Enquête : Les cas de conscience d'une féministe. CARLOS LARRONDE, JEANNE LONGIÈRE-CHARTIER, MARCELLE BRISSAY, M. DUBUC.
Conférences d'intérêt féminin : Rôle des Femmes dans l'Assistance, M. GRIMMER.
Le Mouvement féministe.
Chronique des Œuvres et Institutions.
Les Livres, ALICE BERTHET, CLOTILDE MISME.
Le Théâtre, JANE MISME.
Expositions ouvertes.
Livres nouveaux.
La Presse et les Femmes, M. DE M.

A divers abonnés nous rappelons que La Française *n'a pas paru le 3 Janvier, à cause des vacances du jour de l'an.*

LA VIE MONDAINE

Je serai suspecte peut-être, si j'en dis le moindre mal. Une féministe est si vite accusée de cette austérité sectaire qu'on pourrait avec raison appeler « l'autre snobisme ». Je crois ne pas en être atteinte. Je reconnais l'utilité, la nécessité sociale des réunions de plaisir. Le besoin des amusements est naturel. Il me sera permis pourtant de penser qu'un idéal d'existence ne comportant que des amusements est faux ; qu'il est funeste à qui l'adopte, funeste aux sociétés dans lesquelles il reçoit une réalisation. Pascal l'a dit : se divertir tout le temps c'est détourner le « divertissement » de son but, qui est de distraire l'esprit d'exercices d'un autre ordre et, par là, de le reposer et de le stimuler. Ceux qui s'amusent sans cesse succombent sous la même fatigue que ceux qui travaillent toujours. Les uns et les autres ont besoin de diversions. Donnez du travail aux premiers et du plaisir aux seconds, tout rentrera dans l'ordre. Par malheur, s'il est relativement facile de rendre aux trop grands travailleurs le goût du sain loisir, c'est une folle entreprise que de vouloir convertir les oisifs au vrai travail. Qui entre dans la vie mondaine laisse au seuil, sauf de rares exceptions, toute espérance de vie normale. C'est un enfer où se dissout le courage du bien, où s'engloutit la personnalité. Par un phénomène reconnu de la psychologie des foules, la folie de l'imitation gagne aussitôt le débutant dans cette ronde incessante où il tourne avec d'autres fous.

Jamais, je crois bien, je n'aurais osé émettre ici ces remarques sévères si je n'avais reçu un énergique encouragement. Mais un livre m'est arrivé ; je l'ai lu. Je ne connais pas l'auteur ; je ne sais s'il est homme ou femme. Il signe G. Le Chartier, et le livre s'appelle : *La confession d'une femme du monde* ; mais c'est aussi la confession d'un homme du monde, car l'héroïne qui se raconte est entraînée dans le tourbillon par son mari qu'elle raconte également. Il est impossible, en tout cas, de méconnaître l'accent de la vérité dans le tableau du milieu mondain peint ici ; quiconque l'a seulement côtoyé a senti le souffle empoisonné qui s'exhale du livre, a constaté des signes de ce vertige que l'auteur analyse avec une subtile profondeur et représente parfois puissamment, par exemple en une fête chez des gens que tous les invités croient au bord de la ruine, et où l'on vient, où l'on s'amuse avec un frénétique cynisme. Il est trop évident que lorsque le vice plaisir devient pour une catégorie d'êtres toute la vie, les individus sont voués à la déchéance et la classe elle-même à la disparition.

Il semble bien que jamais il n'y eut tant qu'aujourd'hui d'inutiles affolés, ayant toutes leurs capacités à entrer dans le monde » ou à s'y maintenir recherchant rien, que la vanité de faire ; que jamais le monde ne connut davantage ce qui doit être sa vraie : l'art d'employer le loisir pour l'affinement des mœurs. Au monde aristocratique qui tenait de ses liens avec la royauté une réelle puissance, qui remplit un rôle pratique et moral important, succède une parade mêlée, sans intérêt et sans pouvoir. Les mondains d'autrefois ne faisaient point que s'amuser ; ils avaient leurs fonctions et leurs charges ; tous plus ou moins étaient les serviteurs des rois et des reines, occupaient ou postulaient des places ; tous tenaient leur personnage dans cette sorte d'aéropage qui, pour le pays et l'étranger, était le seul corps représentatif de la France. Et nous savons tout ce qu'il en sortit d'art et de pensée. Ils furent véritablement l'élite. Si l'on en croit G. Le Chartier, le « monde » d'aujourd'hui n'est plus que l'écume sociale.

Cependant si l'on y regarde de près, à côté de ce « monde » en décadence on en voit naître un autre. Et rien n'est plus réjouissant ni plus consolant que de reconnaître où et comment il se forme. Ceux que le désir de se récréer, de se reposer ensemble, y réunit, ne sont point des oisifs ; tous travaillent à quelque tâche libérale dont ils se sont un moment évadés, et c'est désormais dans le salon des savants, des littérateurs et des artistes que se reconstitue l'élite nationale. Naguère ceux-là n'entraient dans les salons qu'en protégés. Aujourd'hui tout ce qui vaut quelque chose parmi les privilégiés de la fortune, soucieux de continuer les traditions de l'élégance mondaine, sent fort bien que la naissance, la fortune, ni la beauté ne sont un prestige suffisant ; et c'est pourquoi tant d'amateurs qui deviennent souvent d'illustres professionnels, s'exercent au jeu des arts et des lettres.

Le fait le plus significatif de cette évolution est la place que les femmes y reprennent. Les redoutables perruches qui ont fait fuir si longtemps les hommes des « jours » féminins n'ont rien à faire dans ce nouveau courant. Quelqu'un qui sortait l'autre soir de chez un homme de lettres connu où l'on recevait, s'émerveillait que non seulement tous les hommes qu'il y avait vus, mais aussi toutes les femmes y fussent quelqu'un. Il va de soi que pour amuser de pareilles gens une maîtresse de maison n'a point à se casser la tête. Il n'est pas besoin de danses baroques, et la musique même, triomphatrice du salon moderne, y semblerait importune. Les invités tirent leur divertissement de l'esprit les uns des autres. Il suffit de les réunir. Ce n'est point très facile parce que précisément ce sont des travailleurs fort occupés. Mais quelle saveur et quel éclat prennent les assemblées de cette sorte, même dans un cadre modeste. Combien, dès maintenant, ne connaissons-nous point de maisons d'universitaires, par exemple, où les « jours » sont des fêtes de l'esprit. Quand le « monde » tel que le dépeint G. Le Chartier aura fini de mourir, il restera de beaux jours en France pour un autre formé de toutes les valeurs que lui fourniront toutes les classes sociales.

Jane Misme.

NOTES D'ACTUALITÉ

Crédulités. — « La crédulité humaine, disait Renan, donne la notion de l'infini ». On a cité cette phrase à propos du commissaire escroc, et de rire! Mais voici que, appliquée à la cartomancienne de Nancy, elle fait rêver. Et les deux camps qui séparent les hommes élèvent plus hautes leurs lignes de défense : d'un côté les esprits forts et de l'autre les crédules.

Aucune comparaison de nombre entre les deux, bien entendu. Ceux-ci sont légion ; c'est vous, c'est moi, c'est lui, c'est le plus sauvage et le plus évolué, le fou et le juste, le pieux et l'impie ; tandis que ceux-là qui doutent ne constituent qu'une minorité infime.

Qui n'a vu, dans un salon où passe, mystérieux, cet ennui languissant et invincible, tant redouté des maîtresses de maison, l'entrée en scène du monsieur « qui lit dans les mains »? Si, renonçant au rôle actif, on se borne au rôle de spectateur, quelle jolie scène à saisir et qui ne manque jamais son effet!

Ah! il en a du succès, « le monsieur qui lit dans les mains! » Il peut en prédire des mariages d'amour (deux au moins) aux vieilles dames et des tripotées d'enfants aux célibataires, et des vols aux gens qui ont tout perdu, et des héritages aux millionnaires; il est sûr, sûr, vous dis-je, de plaire. Et le plus piquant, c'est de voir que presque aucun des invités, à quelque milieu qu'il appartienne et quelque opinion qu'il professe, ne renâcle devant l'obstacle. Ils y viennent tous, les uns timidement, les autres par bravade, ou en riant d'avance; mais ils y viennent. Alors, dans tous les coins du salon, l'occulte règne et ceux qui ne sont pas devant l'Œdipe répandent toutes ces histoires bizarres, dont chaque famille possède au moins un exemplaire. Morts annoncées, trésors retrouvés et toutes les prédictions réalisées (car, bien entendu, il n'est pas question des autres).

Ceci n'est qu'un incident plaisant. Mais, dans la vie de tous les jours, que de gens sont ligotés par mille superstitions : celle du nombre 13, celle du sel renversé, du pain retourné, de la pie rencontrée, de l'araignée du matin et tous les interdits qu'énumère notre vieille chanson du « Nicolas prétend... ».

La religion préserve-t-elle de la crédulité, au moins? Que nenni, pas plus que l'athéisme dans toutes ses nuances! Que d'Anglais, pieux et raisonnables, sont persuadés que le vent soufflant dans la serrure annonce la mort d'un membre de la famille royale! Que de matérialistes pâlissent devant la table servie de treize couverts!

Esclaves tous! Esclaves aussi, d'ailleurs, ces Américains qui instituent un banquet où l'on est treize par principe, ou ceux qui festivent le Vendredi-Saint; esclaves de la contre-superstition, mais esclaves.

Et vous, qui niez la transmission de pensée ou les découvertes des *sourciers*, êtes-vous sûrs de posséder la vérité, dans votre scepticisme?

« Mais où est la vérité? » L'inconnaissable nous enserre de toutes parts et il semble qu'il y ait autant de puérilité à nier qu'à douter... Sans rire et sans trembler, le sage passe grave et serein, parmi le mystère des choses...

Odette Bussard.

Réunions de la Huitaine

— Samedi 14 février, à 5 heures, 44, rue de Rennes, École de service social, conférence sur *La Lutte contre le chômage; placement, assurance, assistance, ouvroirs, rapatriement*, par M. Max Lazard.

— Lundi 16 février, à 4 h. 1/2, 3, rue Récamier, Ligue de l'enseignement, conférence sur *La femme sociale*, par M. Paul Strauss.

— Mardi 17, mercredi 18, jeudi 19 février, à l'Hôtel Continental, 3, rue de Castiglione, Assemblée générale de la Société nationale d'Encouragement à l'agriculture et Congrès de l'intérieur de la Ferme.

— Jeudi 19 février, à 2 heures, 10, rue Amyot, École d'infirmières, conférence sur *La Guerre et la Paix*, par M. Challaye.

— Jeudi 19 février, à 5 heures, 28, rue Serpente, conférence sur *La jeune fille ouvrière, son travail et son salaire*, par Mme Duchêne.

— Samedi, 21 février, à 8 h. 1/2, 36, rue Saint-Sulpice, conférence de l'Alliance nouvelle sur les Œuvres Post-scolaires.

LES GRANDS CONGRÈS

Le Congrès du Parti ouvrier anglais

Nous avons suivi avec le plus grand intérêt les débats qui ont eu lieu les derniers jours de janvier au Congrès du Labour Party à Glascow. Les socialistes anglais se sont engagés à refuser leurs voix à tout projet de réforme électorale qui ne comporterait pas le suffrage des femmes.

Voilà une attitude franche et nette qui fait le plus grand honneur à la loyauté des sentiments des socialistes anglais. Il nous semble intéressant de citer, sur l'action des suffragettes, l'opinion du président du Congrès, Tom Fox : Je n'ai pas l'intention, dit-il, de critiquer ici les méthodes des différentes organisations féministes qui ont choisi, pour atteindre leur but, une voie dans laquelle le Labour Party ne peut pas les encourager, mais il est impossible de nier que la cause du suffrage des femmes a subi un échec. La sympathie du public, qui lui était acquise, lui a été momentanément retirée et la législation pour laquelle les femmes avaient combattu si ardemment et avaient tant sacrifié, a été remise à une date indéterminée. Cependant, le Labour Party n'a pas l'intention de les abandonner. Il continuera à lutter pour elles, de même qu'il continuera à lutter contre les autres iniquités sociales. »

Ces paroles donneront peut-être à réfléchir aux partisans de l'action directe, et les Françaises qui admirent avec raison le courage, le dévouement et l'énergie des militantes suffragettes, pourront se rendre compte qu'elles ont fait après tout plus de bruit que de besogne ; si toutes ces forces vives avaient été employées à une action plus raisonnable, n'auraient elles pas fait aboutir plus vite le droit de vote pour les femmes anglaises?

C.-L. B.

LA LOI DUSSAUSSOY-BUISSON

A L'ORDRE DU JOUR DE LA CHAMBRE

Nous tenons à faire connaître aux lectrices de *La Française* l'article suivant paru dans le *Figaro* du 7 février :

« **Séance historique.** »

« Tel fut le caractère de la séance de mardi dernier à la Chambre des députés. Cela avait pu échapper tout d'abord. Pourtant, cela est incontestable...

« En effet, comme il s'agissait d'établir le « règlement de l'ordre du jour », M. le président Deschanel a prononcé les paroles suivantes :

M. le président. — La commission du suffrage universel demande l'inscription à la suite de l'ordre du jour de la séance du jeudi après-midi de la première délibération sur la proposition de loi tendant à accorder aux femmes le droit de vote dans les élections aux conseils municipaux, aux conseils d'arrondissement et aux conseils généraux.

Il n'y a pas d'opposition?

L'inscription est ordonnée.

« Il se pourrait bien que le brouhaha des conversations particulières ait détourné l'attention que nos représentants auraient dû porter à ces paroles si importantes, bien qu'elles aient été, sans doute, prononcées sans solennité et avec cette sorte de rapidité un peu négligente et presque dédaigneuse que les présidents d'assemblée apportent à des broutilles telles que le « règlement de l'ordre du jour ».

« Mais l'Union française pour le suffrage des femmes » ne se trompe pas sur leur portée! Elle y découvre un heureux présage. Elle est « fière de voir son programme entrer dans la voie des réalisations ». Fierté légitime, à condition d'être patiente.

« Et maintenant, guettons la séance du jeudi après-midi où l'on discutera cette belle question inscrite désormais « à la suite de l'ordre du jour »... »

Nous sommes heureuses en effet de voir les efforts de l'Union française pour le suffrage des femmes auprès des parlementaires, commencer à porter leurs fruits et nous remercions très particulièrement MM. les députés Ferdinand Buisson et Louis Marin des témoignages d'intérêt et d'approbation qu'ils ne cessent de donner à notre cause qu'ils considèrent comme la cause de l'humanité.

Nous nous en voudrions de ne pas mentionner ici l'excellent et important article consacré au suffrage des femmes par un autre ami du féminisme M. Victor Margueritte dans *Le Journal* du 8 février.

Cet article remplissant une grande colonne de la première page du Journal serait trop long à citer ; relevons cependant quelques passages.

« J'ai confiance dans l'action lente « et méthodique d'une Association féministe l'Union française pour le suffrage des femmes. Le Groupe de Paris « tenait il y a quelques jours son Assemblée générale annuelle. Et très sagement il posait cet axiome, commencer « par le commencement.... Il faut avant « de songer à décrocher la timbale des « élections générales enlever d'abord « l'électorat et l'éligibilité aux conseils « municipaux, puis aux conseils départementaux.

« Louons donc la modération de « l'Union française. Tous les partisans « d'une évolution rationnelle joindront « leurs instances aux siennes pour que « la proposition Dussaussoy-Buisson « (électorat et éligibilité des femmes « aux conseils municipaux) soit discutée « avant la Dissolution de la Chambre, « et triomphe conformément aux conclusions favorables du rapport. *Chi va « piano va sano*. Une marche lente mais « sûre, voilà plus qu'un bond précipité « le gage de la victoire. »

Pourrions-nous dire mieux que M. Victor Margueritte? Non assurément et son excellent article n'a qu'un inconvénient, celui de définir si exactement la pensée du Comité de l'Union qu'il a l'air d'être inspiré par lui, ce qui n'est pas le cas.

De Witt-Schlumberger,
Présidente de l'U. F. S. F.

LES FEMMES DANS LES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES

EN PLEINE VICTOIRE

Quelques mots d'histoire.

Si optimiste que nous ayons pu être depuis le début de cette enquête menée par *La Française*, et quelque nombreuses qu'aient été les démarches entreprises pour faire entrer notre thèse dans l'ère des réalisations, nous ne pensions pas que le succès dût être tel! Il nous donne plus de courage et de confiance pour les autres campagnes, d'importance plus considérable mais d'ailleurs analogues — et connexes, qu'il y a lieu de mener encore en vue de faire collaborer davantage l'intelligence et l'activité féminines à la bonne conduite des affaires publiques.

Le 18 août dernier, soutenu par le *Groupe féministe universitaire* de la Seine et ses vaillantes militantes, Mme Jeanne Méo et Mlle Marthe Bigot, nous proposions au Congrès féministe universitaire qui se tenait à Bordeaux, un vœu pour que plusieurs femmes fissent désormais partie des Commissions administratives scolaires ou circumscolaires. Ce texte fut adopté à l'unanimité. A peine la nouvelle Commission permanente de la Fédération féministe universitaire fut elle entrée en fonctions que l'action commença. Mme Méo, secrétaire générale de la Fédération, alla demander, au nom des institutrices, à M. Louis Marin, de bien vouloir intervenir dans le débat sur la réorganisation des Caisses des écoles pour que deux femmes au moins fussent désignées comme administratrices de ces sortes d'associations officielles. L'*Union française pour le Suffrage des Femmes* s'associa aux démarches. M. Louis Marin rédigea un amendement, que M. Alexandre Lefas défendit à la tribune, le 28 janvier, ayant sous la main notre vœu de Bordeaux.

La victoire fut facile. La Chambre était conquise d'avance. Les moins décidés à suivre notre opinion mettaient tout de même une administratrice dans chaque Commission.

Le 29 janvier au soir, M. Marin nous confirmait le succès probable.

Le 30, après la chaleureuse allocution de M. Marin, au Musée social, l'Assemblée générale du Groupe de Paris de l'*Union française pour le Suffrage des Femmes* se prononçait avec énergie pour que, le surlendemain, la Chambre décidât qu'un minimum de deux femmes, dont l'une élue, feraient partie des Commissions administratives des Caisses des écoles.

Le 2 février, après un débat où tous les députés semblaient unanimement ralliés à l'amendement Louis Marin, et grâce à une intervention opportune de MM. Georges Leygues et Buisson, l'article 7 était ainsi formulé :

« Art. 7 — La Caisse des écoles est administrée :

« 1° Dans les communes de moins de mille habitants, par une commission administrative composée du maire, ou de l'adjoint qui le remplace, président, et six membres renouvelables :

« Un membre élu par le conseil municipal de la commune où la caisse des écoles a son siège ;

« Deux membres élus par l'assemblée générale des sociétaires, lesquels devront être un père et *une mère de famille* ayant ou ayant eu pendant trois ans un enfant à l'école de la commune ;

« Quatre membres nommés par le préfet sur la proposition de l'inspecteur d'académie : *l'un d'eux devra être une mère de famille*; l'autre, le receveur municipal ;

« 2° Dans les communes ayant plus de mille habitants, par une commission administrative composée du maire, ou de l'adjoint qui le remplace, président, et de douze membres renouvelables :

« Deux membres élus par le conseil municipal de la commune où la Caisse des écoles a son siège;

« Quatre membres élus par l'assemblée générale des sociétaires, dont un devra être un père de famille, un autre une *mère de famille*, outre le receveur municipal, ayant ou ayant eu pendant trois ans au moins un enfant à l'école de la commune ;

« Sept membres nommés par le préfet sur la proposition de l'inspecteur d'académie : *l'un d'eux devra être une mère de famille*, un autre le receveur municipal.

« Dans le cas où plusieurs communes se sont groupées pour la formation d'une Caisse des écoles, la commission administrative se compose :

« 1° Du maire ou d'un adjoint de chacune des communes groupées ;

« 2° D'un membre élu par le conseil municipal de chacune des communes groupées ;

3° D'autant de membres élus par l'assemblée générale des sociétaires qu'il y aura de communes ayant des adhérents à la Caisse des écoles ; au moins deux de ces représentants des sociétaires devront être un père ou une mère de famille ayant ou ayant eu pendant trois ans un enfant fréquentant l'une des écoles des communes groupées ;

« 4° D'un nombre de délégués du préfet égal à celui des délégués des conseils municipaux et des sociétaires : *l'un d'eux devra être une mère de famille* et à défaut un père de famille et un autre le receveur municipal. Ils seront désignés par le préfet et sur la proposition de l'inspecteur d'académie.

« De maire de la commune où la caisse des écoles a son siège et, à son défaut, le plus ancien des maires, membres de la commission administrative, est président de droit. »

Sans commentaires.

Il serait superflu de commenter un tel succès. Sans doute, les Caisses actuelles conserveront leur organisation, et *l'obligation* de deux présences féminines ne les concerne pas. Mais si le Sénat, ce qui est presque certain, maintient l'amendement Louis Marin, c'est 10.000 ou 20.000 femmes peut-être (n'exagérons pas) qui, du jour au lendemain, seront appelées à prendre part aux affaires quasi municipales qu'ont à gérer les Caisses des écoles. Et il est à supposer que, prises d'émulation, les Caisses actuelles tiendront à honneur d'avoir toutes quelques administratrices.

Mais que, *dès à présent* les groupes féministes des départements s'apprêtent à susciter des candidatures sérieuses! Il serait déplorable qu'une loi destinée à être si féconde en bons résultats pour le féminisme et la famille (ce qui est tout un, d'ailleurs) restât lettre morte.

Raoul Rebour.

LES

Femmes dans l'administration militaire

Opinion du général Bazaine Hayter

Grâce à l'heureuse initiative de Mme Jane Dieulafoy, un grand mouvement se dessine parmi les femmes qui désirent *servir* la France. Les unes envoient leur adhésion morale au projet, les autres leur adhésion effective.

Nous avons pensé qu'il serait intéressant de donner à nos lecteurs l'opinion d'une haute personnalité militaire sur ce sujet d'actualité. M. le général Bazaine-Hayter (du cadre de réserve) qui vient de mourir subitement, avait bien voulu nous accorder un interview.

Trois cent quatre-vingts soldats détachés des sections sont, nous dit-il, employés au Ministère de la Guerre comme dactylographes, commis-rédacteurs. Ils seraient avantageusement remplacés par des femmes.

On craint, comme pour les infirmières laïques dans les hôpitaux militaires, qu'une trop grande intimité ne s'établisse entre les soldats et les employées. Le général pensait qu'il n'y avait pas lieu de le redouter. Dans l'atelier du campement et dans celui des hôpitaux l'on occupe déjà des ouvrières. Il y a beaucoup d'emplois dans l'armée où la présence des femmes serait très utile, à son sens, mais il était d'avis de les incorporer avec discrétion.

Les services non combattants, continua-t-il, sont toujours pleins de monde, ces places ont beaucoup de postulants — cela n'est pas flatteur pour ceux qui les sollicitent. Les 380 du Ministère doivent leur poste de tout repos à des protections; ils sont parents de sénateurs, de députés, c'est une affaire de favoritisme.

il souhaitait la séparation des services combattants des non-combattants.

Les femmes étant employées avec les hommes dans les postes, les banques, etc., il ne voyait aucune raison empêchant d'avoir recours à elles dans les services auxiliaires de l'armée; bien au contraire, notre éminent interlocuteur trouvait que ce projet n'offrait que des avantages et il en espérait la réalisation.

Mireille de Mongival.

ENQUÊTE

Les Cas de Conscience d'une Féministe

dans le roman d'Harlor : " Tu es Femme... "

(*Suite*) (1)

Le nom de Carlos Larronde est déjà connu de tous ceux que passionne le mouvement poétique le plus moderne. Ce jeune homme est, en effet, un poète aux ambitions les plus nobles et délicates, un chercheur de rythmes et d'harmonies, dont il a réuni les plus significatives en un recueil Le Livre d'heures. *Mais cette sensibilité si vive ne nuit pas chez lui au sens critique. En suivant l'actualité littéraire, il fait paraître des articles pénétrants, colorés, personnels où il ne craint ni d'être bienveillant, ni d'être sincère. Enfin, il a fondé et il dirige le* Théâtre Idéaliste, *entreprise qu'on ne saurait trop encourager, car elle ne s'inspire que du plus pur désir d'être utile à la cause de la Beauté.*

Je suis tout d'abord un peu embarrassé pour répondre à une enquête sur le très beau, le très noble livre d'Harlor. J'avais subi cette œuvre, — tout en l'analysant, — et c'était là, me semblait il, la meilleure lecture. Harlor est un écrivain d'héroïsme. On ne discute pas l'héroïsme. Les marins, familiers du vent, ne le discutent pas.

Mais Harlor est aussi un écrivain de raison lumineuse, de même qu'un styliste lucide autant qu'émouvant. J'arrive donc, en m'appliquant, à raisonner les conclusions de son livre. Et, naturellement, je les approuve, On ne réfute pas l'héroïsme.

La troisième question me semble la plus importante. Elle correspond au sommet de l'ouvrage. Clarice a-t-elle bien fait en laissant Maximilien abréger sa vie pour une tâche plus féconde? Oui, cent fois oui. Que tout finisse ou non avec la vie, — et tout, certes, ne finit pas, — c'est sa beauté, sa générosité qui importe. Nous enrichir spirituellement et donner selon notre richesse, voilà un trésor qui surpasse le nombre des stériles années.

Autre question. — Clarice a-t-elle raison de rompre avec Laurent, auquel elle se donna par erreur?

Oui, car, malheureuse, elle ne le rendait pas heureux. Il ne s'agit pas d'égoïsme ici. L'erreur de Clarice, consciemment prolongée, serait mortelle. Aucun dévouement ne pourrait la changer en un don efficace Il y a trop d'inintelligible entre ces deux êtres. L'amour est de l'échange et de la vérité.

Deuxième question. (J'ai interverti l'ordre pour suivre la marche du livre.) — La pitié et la crainte qui poussent Clarice à jurer à Léonie qu'elle n'épousera pas son père me semblent humaines et justes. Bien lourd le bonheur qui écrase un autre! Oui, la pitié ici, domine. Et Clarice n'abdique pas, en son âme, le droit d'aimer. Deux pensées ne pourront-elles pas s'unir merveilleusement dans une séparation héroïque?

Quatrième question. — « Le scrupule d'épouser un homme de qui elle s'expose sciemment à devenir sitôt la veuve? » Ce n'est pas une idée générale. C'est un cas. Je le sens émouvant et beau. Cela me suffit. Et puis, dans tout ce livre, l'esprit ne nous a-t-il pas constamment guidés? J'aime cette conclusion qui laisse au seul esprit la parole. Aucune froideur. Quelle harmonie dans certains silences du cœur! Je trouve cela d'un beau lyrisme. On ne discute pas le lyrisme. Ou, si vous préférez, je dirai encore que Clarice a raison!...

Carlos Larronde.

Madame J. Longhet-Chartier est une de ces remarquables vaillantes qui, sans autre appui que leur foi, en butte à l'hostilité de l'esprit provincial, et malgré les exigences d'une vie laborieuse, osèrent entreprendre des campagnes féministes. Elle répand nos idées surtout dans le département de l'Eure, où elle habite. Des journaux locaux, vaincus par sa raisonnable persévérance et sa douce logique, insèrent ses adroits articles de propagande. Elle est d'ailleurs poète et a remporté des prix dans des concours importants.

Il faut savoir gré à l'auteur de *Tu es femme* de mettre en scène une vraie femme en sa fière et vibrante Clarice, et non une des pauvres brebis de Panurge que nous connaissons trop.

Plus et mieux que toute autre, elle avait le droit et le devoir de s'évader d'un lien non consacré par son cœur. Le don de soi-même peut se faire à la faveur d'une minute de vertige — piège subtil de la nature, — mais s'il n'est pas sanctionné par l'amour, hors ou dans le mariage cela s'appelle prostitution.

Il ne me semble pas que le devoir strict de Clarice fût de sacrifier son bonheur et celui de l'homme aimé à la jalousie maladive d'une enfant, ni même de pousser le scrupule jusqu'à se refuser au mariage avec Maximilien à cause de la brièveté de ses jours. Par contre, je comprends qu'elle préfère pour lui une vie bellement remplie à de longues années détournées de leur noble but. Moi, j'aurais aimé tout dire à l'âme forte qu'est Maximilien, quitte à faire entrer dans son existence tant de gloire et tant d'amour qu'elle en valût dix autres...

Mais en face du caractère si droit, si « clair », si délicatement nuancé de cette touchante Clarice, je conclus qu'elle ne pouvait ni penser, ni agir autrement qu'elle ne l'a fait. Le devoir et le droit ont des bornes que les cœurs d'élite reculent indéfiniment au delà d'une certaine altitude.

Jeanne Longhet-Chartier.

(1) Voir *La Française* du 22 novembre, des 20 et 27 décembre, des 10, 17, 24 janvier et 7 février.

Je suis une fervente admiratrice des aristocratiques pensées et des conclusions du livre d'Harlor.

Et, je me le demande, y a-t-il lieu de discuter si Clarice a eu raison dans sa conduite à l'égard, soit d'un petit bourgeois, soit d'une enfant dégénérée, anormale, soit d'un homme de génie tel que Maximilien Thibault.

Mais s'il faut tout de même donner son avis, le mien est que oui, cent fois oui, elle a eu raison de rompre avec Laurent. Celui-ci n'a-t-il pas prouvé, au cours de l'aventure, qu'il est indigne d'elle? Et, de plus, à la fin, ne tombe-t-il pas au-dessous de lui-même en séduisant une pauvre fille sans défense, pour punir Clarice de ne pas lui avoir écrit avec des mignardises amoureuses, pour se venger d'elle en petit coq vaniteux?

D'ailleurs, à mon sens, Clarice ne s'est pas reprise, *car elle n'avait rien donné d'elle-même*. Laurent s'était conduit à la façon de ces cambrioleurs qui profitent d'un lourd sommeil des gardiens... Quant à son âme, Clarice, malgré toute sa loyale bonne volonté, n'avait rien pu en distraire en faveur du pauvre garçon. C'est donc un cadeau intact que devait plus tard recevoir Maximilien.

Je suis aussi tout à fait avec l'auteur de *Tu es femme*, en ce qui concerne les trois autres cas de conscience...

Marcelle Brissay.

La principale originalité de cette réponse consiste surtout en ce que la première de celles que nous avons publiées, la seule d'ailleurs parmi toutes celles que nous avons reçues, elle dénie à Clarice le droit de rompre avec Laurent.

1° Clarice est avant tout une artiste. Son esprit a de la grandeur, et quelle noblesse dans ses aspirations! Mais si l'intelligence et l'idéal sont admirables, le cœur semble-t-il toujours assez tendre!

Il est beau pour une femme de vouloir guider sa vie dans les sentiers élevés de la Pensée et de l'Amour, mais la marche est périlleuse et il suffit d'une heure d'égarement pour devoir renoncer à jamais au superbe voyage. Cette heure, Clarice l'a vécue en se donnant à Laurent et sans même avoir l'excuse de l'aveuglement car dans sa clairvoyance, elle a, dès la première rencontre, jugé Laurent comme un garçon loyal et charmant sans doute, mais trop éloigné d'elle par sa nature un peu terre à terre. Pour lui, elle a ressenti de l'estime, quelque affection mais point d'amour. Alors, pourquoi sa défaillance? Une femme qui succombe sans amour est coupable et elle fait preuve d'égoïsme quand, après s'être donnée, elle délaisse son amant. Clarice ignore-t-elle donc que la maîtresse, follement aimée parce qu'elle est devenue la maîtresse, ne s'appartient plus et qu'elle n'a plus le droit d'abandonner celui qui a laissé grandir sa passion avec une belle confiance?

2° Cependant des contradictions se heurtent dans l'âme de Clarice : sous prétexte de vivre réellement sa vie, elle brise celle de Laurent et plus tard, quand elle peut enfin réaliser son rêve en épousant l'homme digne de son esprit et de son cœur, elle se refuse le bonheur; jadis insensible aux supplications de l'amant, elle se sacrifie maintenant pour une pauvre infirme dont la jalousie féroce montre l'ingratitude et la dégénérescence. Il est certain que la lutte contre Léonie serait délicate et pénible mais elle finirait par s'apaiser et ne vaudrait-elle pas mieux que le désespoir de deux êtres éminemment faits l'un pour l'autre.

Ainsi Clarice s'est jetée dans l'existence avec de magnifiques intentions mais avec combien d'inexpérience, tantôt songeant à son bonheur contre son devoir, tantôt repoussant ce bonheur comme inconciliable avec le devoir.

3° Les déceptions, les luttes douloureuses, le véritable amour ont fait pénétrer en elle la réelle notion de la vie et amené l'épanouissement de la beauté de son âme. Comme vous êtes grande, Clarice, quand vous envoyez à la mort peut-être l'homme que vous aimez! Non, ne révélez pas à Maximilien le péril auquel il s'expose dans sa nouvelle et sublime tâche. Qu'importe que la mort vienne plus tôt vers lui si ses derniers jours ont le rare bonheur de voir se réaliser les efforts, les méditations, les espoirs de toutes les années passées et si par cette réalisation même de son être il s'assure « la vie la plus longue que nous puissions rêver » en survivant parmi les générations qui sentiront flotter sur elles la doctrine impérissable.

4° Tout cela vous le savez merveilleusement Clarice et vous comprenez encore que seul votre amour dans tout ce qu'il aurait de fougueuse noblesse ne pourrait remplacer l'œuvre anéantie par l'avertissement cruel et que ce serait aussi la fin. Mais ce que vous oubliez, c'est que vous êtes inséparable de cette œuvre et que si Maximilien s'élève jusqu'à la gloire, c'est que votre intelligence et votre cœur seront intimement liés à lui; vous ne pouvez sans l'amoindrir dans sa situation l'atteindre dans son amour. Vous deviendrez donc l'épouse enveloppée de lumière et d'admiration et d'autant plus grande qu'après les jours d'enthousiasme succédera la torture du fatal secret.

Ainsi, aurez-vous élevé jusqu'au sommet l'idéal de votre Pensée et de votre Amour.

M. Dubuc.

CONFÉRENCES D'INTERÊT FÉMININ

Rôle des Femmes dans l'Assistance

Le jeudi 15 janvier, à la salle de Conférences du Collège libre des Sciences sociales, Mme Eugénie Weill, Présidente de la Section d'Assistance du Conseil national des Femmes, entretenait l'auditoire de ce sujet :

A l'heure actuelle on a compris que la femme sans renoncer à être épouse et mère, a mieux que le droit, *le devoir* d'apporter à ceux qui souffrent appui et consolation.

De tous temps, les femmes ont été bienfaisantes. A notre époque elles *surent* appliquer l'art de faire du bien, qui demande pour guide la raison. Elles ont appris à ne pas éparpiller leurs efforts, mais à les condenser pour leur faire produire un maximum de rendement. Elles ont créé des œuvres nombreuses, et la vitalité de ces créations prouve la compétence particulière des femmes en matière d'organisation.

Les bourgeoises et les femmes de la classe aisée disposaient de temps en dehors de celui consacré aux soins du ménage et à l'éducation des enfants; ces heures vides, employées si souvent sans utilité ni pour elles, ni pour leur entourage, elles les ont consacrées à des œuvres diverses et ont obtenu d'heureux résultats; par leurs relations, même mondaines, elles font à chacune des œuvres auxquelles elles participent une propagande perpétuelle; elles trouvent les ressources nécessaires dans des « ventes » dont il ne faut pas trop médire puisqu'elles transforment de banales corvées mondaines en revenus propres à soulager bien des misères.

Le meilleur des moyens d'assistance est, sans contredit, « l'assistance par le travail ». Que de facilités en effet! Offrir le travail dont on *a besoin*, aux gens qui ont également *besoin* de gagner leur vie; rendre service à la fois aux autres et à soi-même; trouver une satisfaction matérielle qui augmente le plaisir déjà éprouvé à se dévouer!

Les femmes apportent dans leurs œuvres la sensibilité, la délicatesse propre à leur nature; elles acquièrent bientôt l'intuition des situations plus ou moins pénibles de leurs obligés, et captivent la confiance des malheureux qui ont recours à elles. L'accueil tout de bonté, de sympathie, fait aux nécessiteux décuple la valeur de ce qu'on leur donne; seules les femmes savent sans étude préalable, éviter les froissements, les maladresses qui rendent si amers parfois les bienfaits reçus.

Prédestinées, en quelque sorte aux œuvres d'assistance, les femmes ne pouvaient jusqu'à ce jour, s'en occuper que de façon privée : la charité officielle ne leur avait laissé aucune part dans son œuvre, malgré des dons naturels reconnus.

Depuis saint Vincent de Paul et ses admirables « Filles de la Charité », depuis les Demoiselles de Saint-Cyr dûment chapitrées à ce sujet par Mme de Maintenon, l'élan charitable, aussi bien pendant la Révolution qu'en 1832, après la terrible épidémie de choléra, tout comme en 1910 après les inondations, a toujours été donné par des femmes groupées en sociétés religieuses ou laïques, mais sans participation aux œuvres publiques. Et voilà qu'en 1913 une nouvelle orientation se produit : les pouvoirs publics, frappés du bon ordonnancement, de la diversité et de la vitalité des fondations dues à l'initiative féminine, ont fait appel à la compétence des femmes en cette matière : après l'entrée au Conseil supérieur de l'Assistance publique, offre leur est faite de siéger dans les Commissions de Bureaux de bienfaisance, les Comités des Hospices, de Patronages, etc.

Deux circulaires du ministre Klotz (ministre de l'Intérieur) du 19 novembre et du 5 décembre 1913 en font foi. La première est relative aux fonctions de « Déléguées de l'Administration » : « Les femmes... sauront apporter dans le soulagement de la misère et de la maladie cette sollicitude intelligente et douce qui est un si puissant réconfortant pour les malheureux dont l'Assistance publique a la charge... Le rôle actif de la femme dans l'administration des établissements aura pour effet de prévenir les dépenses inutiles, de mieux employer le patrimoine des pauvres, de discerner avec plus de sagesse les besoins réels que la collectivité a le devoir de soulager. »

L'entrée des femmes dans les Commissions administratives est devenue nécessaire au moment où seront mises en vigueur les lois sur l'assistance aux familles nombreuses, la maternité, etc. : « Cette collaboration particulièrement souhaitable pour les Bureaux de bienfaisance, l'est également pour les Hôpitaux et Hospices. Nul doute que pour apprécier la bonne tenue d'un établissement, la qualité de la lingerie et de la cuisine, la compétence avisée d'une femme ne le cède à aucune autre... (*Officiel*, 21 novembre 1913). »

Et encore à propos des Comités de patronage « chargés de développer chez les familles nombreuses les notions et la pratique de l'hygiène et de la prévoyance... on ne conçoit guère un tel comité s'il n'est pas composé en majorité de femmes; il peut même ne comprendre que des femmes, entre toutes désignées pour assurer l'application de la Loi sur l'assistance aux femmes en couches. » (*Officiel*, 7 décembre 1913.)

Des décisions d'une si haute autorité se passent de commentaires. Si les femmes peuvent s'en glorifier, elles peuvent aussi mieux mesurer le champ ouvert à leur activité, et envisager de quelle portée pour l'avenir de ce pays peut être le rôle qui leur est dévolu.

Puisse la confiance qu'on leur témoigne amener beaucoup d'entre elles à entreprendre vaillamment la tâche nouvelle. »

. . . . . .

A la suite de cette conférence diverses interlocutrices demandèrent à Mme Weill quelles étaient les conditions à remplir pour être jugées aptes à servir d'intermédiaires éclairées entre l'Assistance publique et les assistés.

A. — Il faut en faire la demande au ministère de l'Intérieur, voire aux mairies (avant le 20 janvier);

B. — Peu de demandes ayant été faites, ce sont les Dames visiteuses de l'Assistance publique qui assureront le service;

C. — Il faudrait disposer d'environ une demi journée par semaine.

Je rappelle qu'un Cours destiné à préparer les femmes ayant quelque loisir à remplir avec succès le rôle nouveau qui leur est légalement attribué, est fait chaque jeudi par Mme le Dr Nicole Girard-Mangin, à la Sorbonne (amphithéâtre Edgard-Quinet) de 2 h. 1/2 à 3 h. 1/2.

M. Grimmer.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Nous n'insérons dans cette rubrique que les communications qui nous sont envoyées rédigées et prêtes à être remises à l'imprimeur

UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Les groupes et les déléguées de l'U. F. S. F. trouveront désormais, à cette place, les communications du Comité central. Les communications que les groupes nous feront parvenir directement ou par le secrétariat général y seront insérées: Prière instante de les envoyer rédigées et aussi brèves que possible.

Comité Central

Nous rappelons aux *Groupes* qu'ils doivent envoyer au secrétariat général, avant le 1er mars.

1° Le rapport moral sur le travail du Groupe et des sections;

(Indiquer les noms et adresses des secrétaires de sections);

(Indiquer les noms et adresses des délégués chargés par les groupes d'organiser des sections).

2° Le rapport financier avec les noms et adresses des membres du Groupe et des sections;

3° Une somme fixe de 0 fr. 25 par membre;

4° Les sommes revenant statutairement au Comité Central (rachat de cotisations, cotisations des Sociétés affiliées);

5° Les noms et adresses des membres n'appartenant pas, ou n'appartenant plus aux Groupes, chaque groupe ne devant conserver que les membres habitant sa circonscription.

Prière instante de suivre rigoureusement ces indications pour faciliter le travail de la Secrétaire générale qui n'a pas d'employées pour faire les écritures, les fonds de l'Union étant scrupuleusement réservés à la propagande.

***

Prière aux *déléguées* du Comité Central d'envoyer avant le 1er mars :

1° Les noms, adresses et cotisations recueillies jusqu'à ce jour, en déduisant, s'il y a lieu, les frais occasionnés par la propagande;

2° Un petit rapport moral sur la situation au point de vue de la formation possible d'un groupe régional.

Prière aux *Sociétés affiliées* de nous envoyer leurs cotisations annuelles et, s'il y a lieu, un rapport moral.

Conférences

Une grande conférence sur le Suffrage des Femmes a eu lieu le jeudi 5 février à Evreux, sous les auspices de la Jeunesse Républicaine.

Un groupe de l'Union sera très prochainement organisé dans l'Eure.

Les prochaines conférences auront lieu :

Le 15, à Caen (M. Chenevier);

Le 14, à Rive-de-Gier, et dans la Loire aussi une conférence, le 21 février et le 18 mars;

Le 14, à Montauban,

Le 18, à Grenoble,

Le 19, à Annecy, (M. L. Brunschvicg);

Le 20, à Genève,

Le 26, à Beauvais (Mme Misme).

GROUPE DE PARIS

(Ve arrondissement)

La section de l'U. F. S. F du Ve arrondissement organise des réunions préparatoires à la propagande orale qui sera nécessaire durant la période électorale. Il est de toute importance que ce soient les femmes qui défendent elles-mêmes leur droit au suffrage devant les électeurs.

Ces réunions auront lieu avec le concours de Mme Suzanne Grunberg, avocate à la Cour; elles seront de la plus grande utilité aux personnes désireuses de soutenir la cause féministe dans les réunions publiques; nous les prions de nous donner leur nom et leur adresse afin de les tenir au courant des jours et des heures de nos séances. S'adresser à Mlle Delaporte, secrétaire du Ve arrondissement, 37, rue Claude Bernard.

GROUPE DE SAINT-DENIS

Le meeting du 1er février, organisé par l'U. F. S. F., a été un succès de plus pour notre grande fédération.

M. Laporte, adjoint au maire et conseiller d'arrondissement, présidait; et il s'est engagé à présenter des vœux suffragistes au Conseil municipal et au Conseil d'arrondissement.

Les orateurs inscrits, MM. Albert Chenevier et Ferdinand Buisson, Mmes Marguerite Martin et Pauline Rebour, furent très applaudis. Et M. F. Buisson promit aux représentantes de l'Union qu'il ferait tout son possible pour que la Chambre inscrivit enfin à son ordre du jour la proposition de loi Dussaussoy. Le surlendemain, la Chambre ordonnait cette inscription.

Le nouveau groupe de Saint-Denis-Saint-Ouen, grâce à l'activité de Mme Burel, est plein de vitalité.

GROUPE DE LA DROME

Le dimanche 1er février, Mlle Gourd, professeur à Genève, fit à Valence, une conférence sur le « sweating system » présidée par M. Dumas, professeur au Lycée. A l'auditoire attentif et ému, elle montra que ce « système de la sueur » était bien la compression jusqu'à épuisement de toutes les forces vitales de l'être humain, qu'en particulier le travail à domicile était la pire des exploitations et avait des conséquences lamentables: désorganisation du foyer, durée illimitée de la « journée », soins domestiques, éducation des enfants négligés, des bambins de 6 à 12 ans, des bébés de 3 ans associés au travail intensif de la mère. En Suisse 300.000 femmes, en Allemagne plus d'un million, dans la Seine 25.000 se contentent d'un salaire de 0 fr. 03 à 0 fr. 15 l'heure, et travaillent dans des conditions d'hygiène déplorables.

Les remèdes? Supprimer le travail à domicile serait enlever aux infirmes, aux femmes retenues à la maison leur gagne pain. Surveiller les maisons de travail est impossible. Désinfecter ou détruire les objets contaminés, ce serait protéger seulement le consommateur. Seule l'augmentation du salaire, en diminuant les heures de travail, sera efficace. Comment l'obtenir? Les ligues d'acheteurs, coopératives, syndicats ont un rayon d'action trop peu étendu. Il faut l'intervention légale. On l'a compris en France où la Chambre vient de voter la loi sur le minimum de salaire. Le Gouvernement suisse imite son exemple.

En terminant, la conférencière fait un pressant appel aux énergies féministes, car le sort de la femme ne sera vraiment amélioré que lorsqu'elle pourra elle-même défendre ses droits.

Un ordre du jour est adopté qui demande au Sénat de voter au plus tôt le projet de loi déjà voté par la Chambre en lui donnant toute la portée et l'extension qu'il peut comporter.

Une voix de jeune homme, chaude et vibrante, nous chanta : « Celles qu'on oublie... » une des dernières œuvres de X. Privas, composée pour le banquet offert le 7 décembre par la Jeune République au rapporteur de la loi sur le minimum de salaire.

A l'Assemblée générale, qui suivit, la secrétaire, Mlle Verguet fait le compte rendu de la situation financière et morale du groupe qui compte 352 membres. Les nouvelles adhésions: 2 députés, un ancien ministre, trois conseillers généraux, des maires, un membre donateur, etc., sont accueillies par des applaudissements.

Elle résume l'action du groupe pendant l'année 1913: 1° *antialcoolisme*: conférence du 14 mars, action auprès des maires pour qu'ils limitent les débits; 2° *suffragisme*: conférence de Maria Vérone 7 avril, campagne en faveur du projet de loi Buisson, voté par 3 conseils municipaux: Die, Valence, Upie; 3° *participation aux travaux de la Fédération féministe du Sud-Est*, au Congrès de la Fédération féministe universitaire (2 dames du Comité y furent déléguées par les institutrices de la Drôme); 4° *nomination de femmes dans les commissions administratives*; 5° *Œuvre d'éducation*: conférence de Mme Markowitch sur les ligues de Bonté qui ont pris une grande extension dans notre département. Enfin création d'un Cercle de jeunes filles 7 décembre, qui compte une cinquantaine de jeunes ouvrières et employées qu'un Comité, dont le Maire est membre d'honneur, amuse, instruit et préserve des déchéances possibles.

GROUPE DE L'AISNE

Une Conférence publique et gratuite sera faite le lundi 16 février, à 8 h. 3/4 du soir, dans la salle du Tribunal civil, au Palais de Fervaques, par Mme Suzanne Grunberg, avocate à la Cour d'appel de Paris, membre du Comité Central de l'U. F. S. F.

Elle traitera ce sujet : « Les Tribunaux pour Enfants ». Cette Conférence sera présidée par M. Leduc, bâtonnier de l'ordre des Avocats.

Nous sommes heureuse de signaler que Mmes E. Marchand et Bérot font partie de la *Caisse des Ecoles* de St-Quentin depuis trois ans. Leurs collègues ont avoué que les femmes étaient mieux préparées à remplir ces fonctions que les hommes surtout, quand il s'agit de voir aux *cantines*, si la cuisine est bien soignée, les enfants proprement tenus, etc., etc.

CONSEIL NATIONAL DES FEMMES FRANCAISES

Section de la Paix

Réunion jeudi 19 courant, à 2 heures, Institut International de la Paix, 4, rue de Greffulhe.

Ordre du jour :

1° Lecture du procès-verbal de la dernière séance;

2° Préparation du Congrès de Rome;

3° Questions diverses.

UNION FRATERNELLE DES FEMMES

Les lecteurs de *La Française* sont priés d'assister à la séance qui aura lieu à la Salle des commissons de la Mairie du 9e arrondissement (6, rue Drouot), le samedi 14 février 1914 à 3 heures *très précises*.

Ordre du jour :

1° Lecture du procès-verbal de la séance précédente par la secrétaire, Mme Parrhisia;

2° Communications diverses;

3° A propos du vote municipal. Communication par Mme Sérigne-Tisserand, inspectrice de l'Assistance publique.

4° De l'intérêt qu'ont les femmes à demander le suffrage et l'intérêt qu'ont les hommes à le leur accorder. Causerie par Mlle Léonie Kauffmann, manufacturière;

5° Les rapports du suffrage des femmes et de l'avenir de l'enfant. Conférence de Mme Membrard-Jard, ex-institutrice et fondatrice de l'œuvre d'assistance aux enfants moralement abandonnés.

Les séances publiques auront lieu le 2e samedi du mois (novembre jusqu'à mai inclusivement).

ANGLETERRE

Le parti du Travail a renouvelé, dans son meeting de Glascow, l'engagement qu'il avait pris en janvier, de s'opposer à tout projet de loi électoral qui ne comporterait pas le suffrage féminin. Cette décision a été prise à la presque unanimité, et acclamée avec enthousiasme.

Lord Robert Cecil doit présenter à la prochaine session du Parlement un projet de loi qui autoriserait les femmes à exercer la profession d'avocates.

Les arrestations et condamnations de militantes n'ont pas cessé: mais on a à peu près renoncé à l'application du « Bill du chat et de la souris », et l'on est revenu plus que jamais au système déplorable de l'alimentation forcée. Une des suffragettes, Miss Rachel Peace, est soumise à ce supplice depuis octobre. On a craint un instant pour sa raison. L'évêque de Londres a entrepris une enquête pour se rendre compte de la façon dont les pénalités sont appliquées.

RUSSIE

La section de Saint-Pétersbourg du parti du Progrès féminin a décidé de présenter un projet de loi à la Douma, en vue de l'admission des femmes dans les jurys aux mêmes conditions que les hommes. Ce projet, élaboré par la Société des avocates de Saint-Pétersbourg, est appuyé par M. Schingareff, membre de la Douma.

NORVÈGE

Les femmes sont nombreuses parmi les candidats aux prochaines élections. Il y en a 12 sur 62 parmi les conservateurs, 9 sur 37 parmi les Libéraux, 12 sur 45 « Indépendants » 9 sur 39 Socialistes.

SUISSE

Au Grand Conseil de Neufchâtel, on vient de déposer un projet de loi, par lequel les femmes qui rempliront les conditions exigées pour la profession d'avocat pourront exercer cette profession.

ETATS-UNIS

Une comparaison significative est celle que l'on peut faire à propos d'une loi pour la suppression des maisons closes, qui a été déclarée constitutionnelle dans l'Oregon, pays où les femmes votent, alors qu'elle a été rejetée dans l'Iowa comme ne faisant pas partie de la constitution.

Rappelons qu'un amendement de suffrage féminin doit être soumis au referendum des électeurs dans quatre Etats en novembre 1914. Ce sont les Dakota du Nord et du Sud, et les Etats de Montana et Nevada. Dans trois autres Etats, le Missouri, l'Ohio et le Nebraska, on réunit des signatures dans le but d'entraîner un plébiscite direct, sans vote des Chambres.

JAPON

Un nouveau règlement des élections municipales donnerait, paraît-il, le droit à deux femmes, qui paient un impôt considérable, de voter aux élections de Tokio.

A. B.

Chronique des Œuvres et Institutions

Mutualité maternelle de Montluçon.

La mutualité maternelle de Montluçon, civile et militaire, s'est réunie en Assemblée générale à l'Hôtel de Ville, le 2 février, sous la présidence de Mme Emile Monin, sa présidente fondatrice.

Cette réunion avait pour but de prendre une décision au sujet de la demande d'agrément de cette mutualité maternelle par M. le Ministre de l'Intérieur, pour aider au fonctionnement de la loi de juin 1913 sur le repos des femmes salariées en couches.

L'Assemblée générale a décidé à l'unanimité d'offrir le concours de cette Société de secours mutuels pour cette aide et a chargé la présidente de faire toutes les démarches utiles pour solliciter cet agrément.

Cette société qui fonctionne depuis six mois, compte actuellement 180 membres honoraires et adhérents.

Elle est affiliée à l'*Union française des Mutualités maternelles*.

Comité d'Honneur et de Patronage

Le Comité d'Honneur et de Patronage comprend :

La Chambre de Commerce de Montluçon; MM. Léon Mirman, directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publique, au Ministère de l'Intérieur; Léopold Mabilleau, président de la Fédération Nationale de la Mutualité; Félix Poussineau, président-fondateur de la Mutualité maternelle de Paris; le Dr Pinard, professeur à la Faculté, membre de l'Académie de médecine; Gacon, Ville, Albert Peyronnet, sénateurs; Thivrier, Lamoureux, députés; le préfet de l'Allier et Mme Linarès; le sous-préfet de Montluçon et Mme Rion; le maire de Montluçon et Mme Constans; le général commandant la 32e brigade d'infanterie; le colonel commandant le 121e d'infanterie; Mme Bérot-Berger, présidente fondatrice de la Mutualité maternelle de Saint-Quentin.

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration comprend :

Vice-Présidents : MM. Le Buisson et le Dr Jarrige.

Présidente : Mme Emile Monin, fondatrice.

Vice-Présidentes : Mmes Chaumeil et Gouvernaire.

Secrétaire générale : Mme Mayer.

Secrétaire militaire : Mme Baranger.

Trésorière : Mme Jarrige.

Membres : Mmes Beneyton, Bouché, Brechetou, Bussière, Chevalier, Cornudet, Greleron et Lefèvre.

En plus de ce Comité, nombreuses sont les dames patronnesses inspectrices, chargées plus spécialement de visites à domicile.

La Société a trouvé en ce pays très commerçant et industriel beaucoup de bonnes volontés, et il faut espérer que cet élan ne

la mutualité ira toujours en augmentant et que l'on pourra soulager partout les trop nombreuses misères.

La mutualité maternelle distribue aussi des layettes.

En outre et tout en remplissant sa mission spéciale de maternité et puériculture, la Société fait aussi porter ses efforts sur : le placement des femmes sans emploi, la lutte contre les taudis, la tuberculose et l'alcoolisme par les conseils journaliers que ses membres en fonctions ne cessent de répandre partout où il faut.

Lyceum-Club.

Une fête en l'honneur de la Grèce a eu lieu au Lyceum, sous la présidence du prince Roland Bonaparte. Une très intéressante conférence a été faite sur *Les Paysans et les soldats grecs* pendant la dernière guerre, par Mme Jean Leune.

Mme Leune ayant assisté, à la Sorbonne, à l'élan patriotique des Hellènes de la colonie parisienne lors de la proclamation de la guerre, s'est embarquée pour la Grèce avec trois cents volontaires. Elle a suivi de près les détails de la lutte et conte en poète l'enthousiasme et les exploits du peuple.

Une vive sympathie s'est manifestée dans l'auditoire pour la conférencière et la nation qu'elle célébrait.

Alliance Nouvelle (groupement d'Etudiants et d'Etudiantes, 51, avenue de l'Observatoire, Paris.)

Conférences :

21 février. — Les Œuvres Post Scolaires.

7 mars. — Les Habitations à bon marché et les Cités-Jardins : M. Georges Risler.

28 mars. — Les Universités du Travail. M. O. Buyse, directeur de l'Université du Travail de Charleroi.

25 avril. — Les Clubs de Femmes. Mme Avril de Sainte-Croix.

9 mai. — Les Coopératives. M. Gide.

23. — Le Taudis. M. l'Abbé Viollet.

Toutes ces conférences sont publiques et gratuites. Elles auront lieu le samedi à 8 h. 1/2, 36, rue Saint-Sulpice.

École de la Paix.

Il sera fait, pendant l'Année scolaire de 1914, une série spéciale de « Cours Privés » ou :

« Exercices Pratiques d'Initiation »

Le vendredi, à 8 h. 30 du soir, Salle des Etudes pratiques de l'Ecole de la Paix, Paris (5e), boulevard Saint-Marcel, 28 (Métro Saint Marcel. — Autres communications : descendre angle avenue des Gobelins et boulevard Saint-Marcel).

Les 13 et 27 février sur la « Pensée et la Doctrine » ; — les 13, 27 mars et 3 avril sur « la Méthode ». En juin 1914, Concours entre les élèves de ce Cours privé.

Fondation de l'Ecole de la Paix. — Dans le but de propager la Doctrine du Pacifisme Intégral en vue de l'Action, tous les ans, l'Ecole de la Paix (française), décernera à une ou un élève d'une de ses sections : *Un prix de cent francs.*

Ce prix ne sera pas divisé et sera attribué et distribué par le Conseil de Direction de l'Ecole, lequel précisera, tous les ans, la section de son choix différente de celle de l'année précédente.

Cette année, le prix sera attribué à l'élève primé au concours de juin 1914, pour la Section de Propagande.

Voir nos affiches dans Paris.

Nota. — Pour être admis à ces Cours privés et prendre part au Concours, il faut avoir acquitté un Droit d'Inscription à l'Ecole (1 franc), et avoir adhéré à la réglementation générale de l'Ecole de la Paix (française) (adhésion minima, 2 francs par an).

Pour tous renseignements, écrire ou s'adresser à la Direction, tous les jours non fériés, de 2 heures à 6 h. 1/2.

Le directeur est visible les vendredis, de 2 heures à 6 h. 1/2.

La Direction.

Demander à la Direction la Réglementation Générale de l'Ecole ainsi que des feuilles d'Appel et de Pétition pour l'Action contre l'Imagerie du Crime sur la voie publique.

Concours scolaire pacifiste du 18 mai 1914.

Au Congrès International des Femmes tenu à Paris, en 1913, la section de la Paix du C. N. F. françaises a présenté le vœu suivant qui a été adopté à l'unanimité, en séance plénière, par le Congrès.

Vœu : « Que les femmes de toutes les nations demandent aux instituteurs et aux institutrices de leurs enfants de leur faire prendre part aux Concours scolaires pacifistes nationaux et internationaux qui ont lieu le 18 mai de chaque année. »

Au moment où s'ouvrait le Congrès, plusieurs membre de la section de la Paix du C. N. F. françaises avaient à examiner et à classer les copies envoyées de France et de l'étranger pour le Concours organisé par la Commission d'Enseignement pacifiste des Congrès universels de la Paix du Bureau international de Berne, et elles étaient frappées de l'ensemble des connaissances pacifistes que possédaient les jeunes auteurs. Ils sont très au courant des faits importants de l'actualité ayant trait aux choses de la Paix, telles que les conférences de la Haye, la Cour permanente d'arbitrage et toutes autres institutions créées ou décidées, en vue de la réalisation du droit entre les nations.

Ils portent un ardent amour à la patrie et un profond respect au drapeau.

Aider à la diffusion de ces idées, en faisant préparer aux enfants de moins de 15 ans, le concours pacifiste scolaire du 18 mai 1914, doit être le désir de toutes les femmes et la section de la Paix du Conseil National des Femmes (1, avenue Malakoff), fournira, en vue de ce Concours, tous renseignements utiles aux personnes qui lui en feront la demande.

A propos de nos pétitions antialcooliques

J'ai bien reçu les nouvelles signatures en faveur de la limitation du nombre des débits de boissons, que vous avez bien voulu me faire parvenir.

Je vous prie d'agréer à ce sujet l'expression de toute la reconnaissance de la Ligue Nationale contre l'Alcoolisme. Vous nous avez apporté une aide considérable en acceptant de faire circuler et signer notre pétition nationale féminine et nous espérons bien que les nombreuses signatures que vous nous avez apportées contribueront à faire poids sur l'opinion publique. Nous avons maintenant plus de 300 000 signatures, et outre l'impression que ce nombre pourra faire sur le Parlement, nous sommes heureux de la propagande individuelle que cet effort représente, car pour un très grand nombre de personnes, la signature n'a été obtenue qu'à la suite d'une petite conférence sur l'alcoolisme, et ceci aura permis de faire connaître à beaucoup de femmes qui l'ignoraient peut-être un danger qu'elles peuvent s'efforcer de combattre elles-mêmes au foyer familial.

L'administrateur,
J. Méteil

LES LIVRES

ROMANS

Octave, par P. Régnier (Basset)

Il y a là une curieuse psychologie de la passion chez un jeune artiste exalté. Ce personnage n'eût pas étonné les contemporains de Werther ou de René. Tout le monde était alors juché à une altitude d'où nous sommes depuis descendus. L'amour, tout en perdant un peu de sa grandeur, a cessé d'être pathologique ; mais cela n'ôte rien à l'intérêt de l'étude, et rend plus frappant le don d'objectivité de l'auteur.

Si, par le sujet seulement, ce livre rappelle un peu Dominique, par l'atmosphère ardente, un peu morbide, qui y est diffusée, il évoque plutôt les romans au charme étrange d'Emily Brontë, où cette jeune fille, condamnée à une vie monotone, épanchait sa sensibilité passionnée et donnait libre cours à son imagination.

La Vallée du Silence, par Noelle Herblay.

Par ce récit aimable, l'auteur veut montrer que la vie simple et sereine de la Nature est la seule où réside le Bonheur. Pour cette thèse, il eût peut-être fallu choisir un être qui n'eût pas d'autre source de félicité, ou qui eût perdu les siennes. Quand on a, comme le héros, fortune, naissance, bons amis et bonne épouse, est-il très difficile de se montrer philosophe ?

Mlle Herblay est poète, cela se sent dans sa prose qui est heureusement cadencée.

OUVRAGES DIVERS

Lettres choisies de Goethe, traduites par Mlle Fanta, préface de Arthur Chuquet (Hachette).

Ces lettres sont choisies avec intelligence et font connaître de la personnalité intime de Goethe à peu près tout ce qui peut intéresser le public français. Je ferai seulement une petite remarque, parce qu'elle pourra peut-être servir d'indication dans une édition suivante : ne serait-il pas possible de caractériser non plus seulement par la date, mais par une phrase, le moment, la circonstance où Goethe écrit, et de résumer les principaux événements qui se sont passés entre un groupe de lettres et un autre ? Il semble qu'ainsi le lecteur pénétrerait mieux son état d'âme et qu'il n'en goûterait que mieux la saveur de sa pensée.

Beaucoup de femmes ont joué un rôle dans la vie de Goethe mais, chose assez curieuse, même avec les intellectuelles comme Augusta de Stolberg ou Charlotte de Stein, il ne semble pas éprouver le besoin d'échanger avec elles des idées. Il réserve les jugements littéraires, les discussions philosophiques et même les réflexions sur ses propres œuvres, à ses amis, Jacobi, Lavater, Fichte, Knebel, Schiller. Les lettres choisies par Mlle Fanta font assister à la naissance et au développement de cette dernière célèbre amitié.

Les notes par lesquelles la traductrice renseigne sur tous les personnages à qui Goethe écrit, bien plus, sur toutes les personnes, tous les ouvrages, tous les événements auxquels il fait allusion, témoignent d'une érudition et d'une patience admirables.

Alice Berthet.

ART

Impressions d'Art contemporain, par Henri Duhem, in-12 de 328 pages. Eugène Figuière, éditeur. Paris.

C'est un privilège des sincères et des forts d'imprimer aux plus diverses de leurs œuvres, la marque invariable de leur personnalité. Le livre de M. Duhem ne nous réserve pas de surprise, mais la joie quiète de retrouver en l'écrivain, l'artiste déjà cher à notre sympathie.

Les *Impressions d'Art contemporain* en nous révélant le styliste, le critique et le philosophe que sait être notre fin paysagiste douaisien complètent, par des touches décisives, sa figure morale telle que nous l'avions imaginée à travers ses tableaux.

Les mots se font aussi dociles que les pinceaux pour traduire l'émotion recueillie du peintre devant la terre « natale et d'élection » cette Flandre « aux moissons vertes ou d'or, aux grands champs roux semés de maisonnettes rouges... » Dans un chapitre de son ouvrage l'auteur analyse la gestation d'une toile où il évoqua la majesté de la campagne nocturne. La lecture de cette étude avère le jugement porté par Roger Marx sur le talent de M. Duhem : « Son art de déduction lente et de sens profond apparaît comme l'expression visible d'un instinct conscient, comme le témoignage d'une sensibilité enthousiaste que la volonté régit et que la raison discipline ».

M. Duhem apporte à la compréhension de l'art moderne la même émotion et la même intelligence qu'à la vision de la nature. Il proclame la Renaissance artistique contemporaine dont les ouvriers sont, comme ceux des âges gothiques « cœurs jeunes et mystiques, ingénus et croyants qui ont créé... » Il défend les droits de l'innovation contre la routine, principe de toute décadence. Les pages où il marque l'apport esthétique des dernières décades dont l'art atteignit à la fois les hauteurs sublimes de la pensée et révéla les jeux ténus de la lumière et les plus subtiles émotions de l'âme ; celles où il définit l'œuvre de chaque artiste par le terme qui caractérise et qui différencie, sont parmi les plus délicates qui furent écrites sur ce sujet. A l'égal du grand art, M. Duhem prise l'art appliqué ; il veut faciliter la rénovation dont Gallé, Daum, Carabin et tant d'autres ont donné le signal, en démontrant son urgence à un public et à des autorités jusque là indifférentes. Il embrasse les nobles idées que Roger Marx émit, pour lesquelles il lutta toute sa vie et qui furent analysées ici même l'an dernier à propos de son dernier livre *l'Art Social*. A son exemple M. Duhem pourrait conclure que les destinées de l'art décoratif « se trouvent intéresser à la fois l'esthétique, la sociologie et l'économie politique ».

Le souci de la beauté n'est il point de même intimement uni à celui de l'intérêt social lorsqu'il s'agit de protéger les paysages ? L'auteur s'indigne de voir sans pitié sacrifier les arbres aux prétendues exigences de la civilisation. Emouvantes sont les lignes où il conte le saccage du « vieux jardin de Flandre » le plus vénérable des parcs publics douaisiens : un bûcheron est écrasé sous le grand cèdre abattu ; « le cœur ne battait plus, et Gélis sentit que pareillement la vie se retirait du sein de la cité ». Les promenades urbaines et la campagne sont l'essentielle sauvegarde de la santé physique des êtres. Ils sont aussi un élément indispensable de leur santé morale : de la nature harmonieuse ils doivent attendre la détente « la plus saine, la plus vraie » à leur vie factice ; et sa contemplation ne doit-elle pas « entretenir en l'homme, l'amour du sol, condition de la vitalité d'une nation » ? M. Duhem réclame la conciliation qu'il démontre possible entre les progrès de la science et la beauté de la nature.

Les études, discours, rapports dont la réunion constitue les *Impressions d'art contemporain*, représentent une carrière d'écrivain longue déjà de quinze années. Elle nous offre le bel exemple d'un peintre, qui, au lieu de cultiver égoïstement les dons heureux de pensée et de sensibilité qui lui furent dévolus, les met au service d'idées généreuses. Beaucoup, parmi ses pairs, pourraient méditer cette phrase qui leur indique un devoir souvent oublié : « Artistes, nous n'hésitons pas, quand cela est nécessaire, à sortir de ce que l'on appelle notre rêve, et à affirmer nos vues et notre volonté, souvent droites, par suite de notre vie dans le milieu naturel ; nous apportons le meilleur de nous même à la cause d'éducation sociale. »

* * *

La Sculpture vénitienne, par Pierre de Bouchaud, in-12, de 269 pages et 16 gravures hors texte. Bernard Grasset, éditeur, Paris.

M. Pierre de Bouchaud, dont le talent poétique bien connu a pu être apprécié ici même par les lecteurs de *La Française*, est aussi un historien d'art distingué. Son dernier ouvrage forme un manuel où se trouvent réunis, pour la première fois, les phases et et les faits principaux qui caractérisent l'évolution de la sculpture vénitienne. M. de Bouchaud montre la statuaire se dégageant, au début du XIVe siècle, sous l'influence pisane, de la sculpture ornementale d'inspiration, sinon d'importation byzantine, presque exclusivement pratiquée jusque là. Les qualités foncières peuvent bientôt se discerner de cet art vénitien que les Massegne illustrèrent à la fin du XIVe siècle, et qui s'oppose « rude, puissant, fervent », « à l'art élevé, élégant, aristocratique de Toscane ». Elles subsistent dans les œuvres où la famille des Bon multiplia la luxuriante ornementation gothique, aussi bien que dans les grandes sépultures dogales conçues par Antonio Rizzo et Pietro Lombardo, selon l'esthétique de la première Renaissance. La Renaissance classique, par sa volonté d'imitation antique, devait avoir raison de l'originalité de l'art vénitien. Malgré les artistes de valeur qui l'illustrèrent encore et jusqu'à Canova, il se confond, dès lors, avec celui du reste de l'Italie.

M. de Bouchaud a complété l'énumération et la critique des œuvres par quelques détails historiques sur les artistes et leurs grands clients. L'*Histoire de la Sculpture vénitienne* n'est pourtant pas positivement un ouvrage de vulgarisation. L'auteur n'a pas cherché à rendre sensible aux esprits peu avertis la beauté des monuments qu'il analyse, à faire revivre un art qui exprima la vie d'une nation. Il a préféré offrir à ses lecteurs une matière essentiellement inédite et dont ils sauront reconnaître l'intérêt.

Clotilde Bisme.

LE THÉATRE

Théâtre du Vieux-Colombier. — *La jalousie du Barbouillé*, un acte de Molière. *La Navette*, un acte de Henri Becque. *Le Testament du père Leleu*, trois actes de Roger Martin du Gard.

Le vaillant Théâtre du Vieux-Colombier a composé un nouveau spectacle, où après *La Navette*, de Henri Becque, qui montre l'homme dupé par la femme, le *Testament du Père Leleu* dit la revanche de l'homme. Et le double objet de cette guerre lamentable est toujours, pour l'homme, la conquête de l'amour par l'argent et, pour la femme, la conquête de l'argent par l'amour. C'est à qui volera l'autre. Si bien qu'ils n'en ont jamais l'un pour son argent, ni l'autre pour son amour. *La Navette*, élégante, incisive et spirituelle, conte comment l'amant de cœur perd l'amour de sa maîtresse, s'il s'avise, à son tour, de l'entretenir ; *Le Testament du Père Leleu* peint brutalement la déconvenue de la servante qui cède par cupidité à la convoitise du vieux maître, et que l'ingratitude de l'homme frustre de sa récompense. C'est dans les deux pièces la même cruelle observation et on en pourtant tirer une moralité unique en faveur de l'émancipation économique des femmes. *La Navette* est une originale et parfaite comédie. *Le Testament du Père Leleu* réédite une bonne situation classique, transposée chez les paysans, traitée en traits justes et vigoureux autant qu'on en peut juger à travers un patois, curieux, nous a-t-on dit, mais que l'on ne saisit que par échappées.

Dans *la Navette*, M. Jacques Copeau est extraordinairement expressif, Mlle Jane Lory excellente ; M. Dullin est un parfait vieux paysan dans son double rôle du *Testament du Père Leleu*.

La Jalousie du Barbouillé ou Molière avait esquissé une scène de *Georges Dandin* ouvre le spectacle. C'est une farce de tréteau à laquelle l'interprétation, telle qu'elle est comprise ici, rend toute sa saveur. M. Louis Jouvey est particulièrement plaisant par le naturel, la sincérité qu'il prête au plus burlesque des docteurs.

Théâtre idéaliste. — *Sainte Marguerite de Cortone*, poème dramatique de Francis Viélé Griffin. *Les fêtes galantes*, drame lyrique, ballet en deux actes de Paul Verlaine et Adrien Remacle.

Cette nouvelle entreprise d'art dramatique fondée et dirigée par MM. Carlos Larronde et Xavier Lambert, a choisi la devise : « Pour les idées contre l'argent ». Elle a pour principe la gratuité absolue et pour but de faire des découvertes parmi l'œuvre des maîtres modernes, des jeunes auteurs et des grands écrivains étrangers. Elle donne ses représentations dans la salle privée de Mme Œdenkoven. Elle a voulu cette fois faire apprécier l'intérêt scénique que pouvaient offrir les poèmes de Viélé-Griffin et de Verlaine, mais surtout les dons de compositeur d'un autre poète, Adrien Remacle, que, après la publication récente d'un volume de vers *Le Livre de l'amante*, cette représentation remet en lumière. Une causerie faite par M. Carlos Larronde, avec la plus jolie aisance, une concision élégante et un tact exquis dans l'admiration, a donné au public l'avant-goût d'un spectacle subtil et charmant.

Sainte Marguerite de Cortone a fait applaudir l'influence d'un cœur de femme sincère sur deux débauchés. Mlle Alice Tissot avec émotion et autorité. MM. Carlos Larronde, René Stern, Mme Frenkel, avec d'aimables dons d'amateurs, en formaient l'interprétation.

Dans les *Fêtes galantes*, M. Adrien Remacle a relié par un ingénieux scénario des poèmes de Verlaine, que tantôt chantent, tantôt déclament les artistes. L'action représente le rêve d'un poète égaré dans une passion malheureuse pour une coquette, qui s'amuse à faire défiler sous ses yeux tous les mensonges de la vie, personnifiés par les figures de la comédie italienne et les personnages de Watteau. Sur ce thème dans lequel s'encadrent les vers de Verlaine, M. Remacle a brodé une musique que mon incompétence ne saurait analyser, mais dont nous avons tous senti la grâce légère, tendre ou pathétique. Certains airs des morceaux les plus illustres de Verlaine ont enthousiasmé. La mise en scène aussi paraît remplie d'idées délicieuses. Il va sans dire qu'une pareille œuvre exigerait un grand déploiement de représentation que les moyens du jeune théâtre lui interdisent ; et il est beau, pour l'œuvre, qu'elle ait pu se faire apprécier malgré les restrictions qu'elle a dû subir ; et il est beau qu'une troupe se soit trouvée pour l'effort considérable de la créer telle quelle : M. René de Labarie, Mlle Tissot Halbronner, Ronsay et tous les artistes qui ont collaboré à cet effort, méritent toutes nos louanges.

Jane Misme.

Théâtre des Arts

Trois pièces composaient le programme de la première de samedi.

Du même auteur, M. Edouard Romilly, sont *La Mère Michel*, image d'Epinal en un acte, d'un esprit original et bien populaire, interprété par Mlle Vernoux, et M. Patorni ; et *Faust*, adaptation en trois actes du Faust de Marlowe. Peut-on cependant appeler acte les scènes, d'ailleurs un peu grotesques, qui ne durent que quelques minutes, entre le premier et le troisième actes ?

M. Albert Lambert père, qui est le récitant, nous tient au courant de l'action, c'est-à-dire le récit de 24 années de l'existence de Faust (M. Gavarry) qui, malgré les conseils du bon ange (Mlle Marthe Enis) s'est adonné à la nécromancie, et a vendu son âme à Lucifer (M. Perdoux). Les apparitions de la belle Hélène (Mlle G. Salandri), du diable et des anges, contribuent à rendre assez saisissantes certaines scènes entre Faust et Méphistophélès (M. Vermoyal).

Les deux pièces de M. Romilly étaient séparées par un acte dramatique en vers : *Lola*, de M. Bordèse, avec musique de Saint-Saëns.

Expositions ouvertes

Musée Galliéra, 13e exposition d'art appliqué.

Grand Palais, exposition des femmes peintres et sculpteurs, Salon d'hiver.

Galerie Bernheim, 25, boulevard de la Madeleine, cinquième exposition du Groupe Libre, du 16 au 28 février.

Galerie Devambez, 43, boulevard Malesherbes, exposition de la Société moderne du 3 au 23 février.

Galerie Druet, 20, rue Royale, exposition du Deuxième Groupe du 9 au 21 février.

Galerie Hessèle, 16, rue Balzac, exposition des Artistes peintres de Versailles, du 14 au 28 février.

Galerie Louis-le-Grand, 32, rue Louis-le-Grand. Première exposition (Degas, Toulouse-Lautrec, Renoir, Cézanne, Monet, etc.), jusqu'au 20 février.

Galerie Georges Petit, 8, rue de Sèze, première exposition des Pastellistes français, du 11 février au 2 mars.

LIVRES NOUVEAUX

Nous annonçons sous cette rubrique les livres au fur et à mesure que nous les recevrons, sans préjudice du compte rendu critique qui en pourra être fait ensuite.

Christianisme et culture féminine, par Lucie Félix-Faure Goyau (Perrin et Cie), 3 fr. 50.

Les nuits claires, par Johan Bojers, roman traduit du norvégien, par P. G. La Chesnais (Calmann-Lévy), 3 fr. 50.

La confession d'une femme du monde, roman, par G. Lechartier (Plon-Nourrit et Cie), 3 fr. 50.

Le sang nouveau, roman, par André Lichtenberger (Plon-Nourrit et Cie), 3 fr. 50

Le Remous, roman, par Gaston Chérau (Calmann-Lévy), 3 fr. 50.

L'Enfant, de sa naissance à la fin de sa première enfance, par le Dr A. Pinard, **Plantes et fleurs à la maison**, par Blanchon. **La correspondance. L'art d'écrire une lettre**, par Adrienne Cambry, trois volumes de la collection. **Les Petits Manuels du Foyer**, éditée par Armand Colin (1 franc le volume).

Toutes ces publications peuvent être demandées à « La Française », qui les expédiera franco, contre demande accompagnée du montant de la commande.

Prime à nos Lecteurs

Une amie de *La Française* met à notre disposition quelques exemplaires d'un excellent roman américain de Mme Marie Howland traduit de l'anglais par M. M...

Nous avons lu avec le plus vif intérêt cet ouvrage intitulé :

LA FILLE DE SON PÈRE

Il contient sous une forme attrayante où une histoire sentimentale se déroule dans un cadre de mœurs américaines très vivant, toute une doctrine sociale admirablement saine et haute.

Nous adressons ce livre aux personnes qui nous en feront la demande accompagnée de 0,75 cent. en timbres-poste.

La même amie nous offre le « Féminisme, ses origines et son avenir », une savante et utile brochure de Auguste Fabre, de façon à ce que nous puissions l'adresser à nos lectrices au prix de 0,30 cent.

Ces ouvrages figureront désormais à notre service de librairie.

Avis aux Lecteurs

DEMANDES D'EXEMPLAIRES

Les numéros de *La Française* de l'année 1913, non épuisés, seront adressés au prix habituel jusqu'à fin février 1914.

A partir de cette date ils vaudront 1 franc, comme ceux des années précédentes.

La Presse et les Femmes

— On sait avec quelle sympathie et quelle émotion tour à tour douloureuse et charmée le peintre graveur Paul-Emile Colin représente les souffrances et la beauté de la femme. Dans une excellente étude que publie la docte revue *Æsculape*, M. Alphonse Brunot étudie l'œuvre déjà très considérable de cet artiste.

Colin a diversifié sans cesse les fruits de son labeur. Il a accumulé les délires et les épouvantements romanesques dans ses bois de *Hop Frog* et du *Fou du clocher*. Il a apporté une admirable intensité tragique dans l'illustration du *Germinal* de Zola. Le voici qui consacre au poème d'Hésiode, *Les Travaux et les jours*, des gravures d'une vérité sereine et exquise.

A la façon de son ami le poète Fernand Mazade, le peintre-graveur Paul-Emile Colin se sent tout à fait à l'aise parmi les paysages de l'Hellade. Ses impressions n'ont rien d'un ingénieux pastiche : elles sont directes, inspirées et en même temps « réservées ». Il suit paisiblement les rives et les eaux de l'Ilissos, du Céphise et de la fraîche et toujours harmonieuse Castalie.

Paul-Emile Colin et Fernand Mazade sont simultanément des artistes et des sages. A la manière des anciens Grecs, ils ont évité, « pour se dire en décor », la « folle étrangeté », l' « indélicate démesure » que détestaient les compatriotes du vieil aède d'Ascra.

— Dans la *Revue* du 1er février, excellente analyse d'un article d'une Allemande, Frau Grete Mersel-Hess, qui combat le préjugé d'après lequel l'émancipation de la femme serait nuisible à sa beauté. Titre de l'article : « Beauté et Féminisme ».

— La *Revue Française* (1 décembre 1913) dit : « La vaillante revue populaire de diffusion artistique *Notes sur les Arts*, (numéro de juillet 1913) que dirige M. Rosnoblet, nous offre les résultats émouvants de la mélodie directe de Mlle *Adrienne Marchand*, professeur de musique à Saint-Quentin. Ses petites élèves pensent en musique et elles écrivent des narrations musicales du plus vif intérêt. »

— La *Liberté* (11 janvier) publie « Métiers de Femmes » par M. François de Tessan. « L'émancipation féminine, écrit-il, se poursuit partout. C'est un phénomène général, et il est bon qu'en France plus de libéralisme se glisse dans nos mœurs. L'arrivée de quarante dactylographes à l'Hôtel de Ville de Paris n'est qu'un signe bien modeste des temps nouveaux. Mais la femme française est toujours arrivée à ses fins par des victoires de détail. Elle a le triomphe discret, c'est un de ses charmes ».

— Dans le *Matin* (14 janvier) M. Clément Vautel parle du *Féminisme intégral* et de sa directrice, Mme Remember.

— Le *Gaulois* rend compte de la conférence faite au Lyceum par sa présidente, la duchesse d'Uzès, sur « Le suffrage féminin au point de vue historique ».

— *Excelsior* (8 juillet 1913) publie un article de M. Henri Duvernois sur Mme Daniel Lesueur. Il termine en disant que sa rosette d'officier va non seulement à un grand talent, mais à un grand cœur. *Excelsior* prend l'initiative d'un banquet pour fêter Sarah-Bernhardt, à l'occasion de sa nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur.

— L'*Humanité* (18 août 1913) donne un compte-rendu sur le Congrès des institutrices féministes à Bordeaux.

— Mme Véra Starkoff publie dans les *Droits de l'Homme* (13 décembre 1913) : Le Crime rituel et le Ghetto ».

— La *Revue Hebdomadaire* (22 novembre 1913) donne un intéressant article sur Mme de Nanteuil, écrivain qui s'est consacré à la jeunesse, publié par sa fille, la Comtesse de Bausset.

— L'Infante Eulalie publie ses Mémoires dans *Je sais tout*.

— La *Revue Critique des idées et des livres* raconte de curieuses anecdotes sur Rachel, tirées d'un ouvrage dont l'auteur anonyme est, dit-on, sir Richard Wallace.

— Dans la *Renaissance Contemporaine* (24 janvier) M. Robert Veyssié adresse un billet « A Quelques Femmes ». Il y reconnaît que la femme est souvent méconnue, négligée, et presque toujours lésée. M. Veyssié conseille aux féministes d'agir par leur vertu, afin que les droits des femmes triomphent avec elles. Et il signe « votre allié ». M. Gaston Picard écrit dans ce numéro, à propos des raisons du retard apporté à la décoration de Sarah Bernhardt : « Et puis c'est une femme... Ah ! on est chic, avec les femmes ! On leur accorde juste le droit d'être jolies — et encore — le droit aussi d'entretenir le foyer et d'avoir des enfants — pas toujours — on leur interdit tout ce qui est un peu intellectuel, et d'écrire de beaux vers et de défendre leurs droits aux tribunes des deux Chambres et — revenons à Mme Sarah Bernhardt — de poursuivre au-delà des limites naturelles à l'âge, une carrière faite de triomphes ». Lire encore dans le même numéro « Les Carrières Féminines libres et la Fondation d'Etablissements de prêts féminins » par Mme Héra Mirtel.

— La *Pensée Française* donne « L'Apostolat littéraire » par Mlle Lya Berger.

— Dans les *Œuvres Sociales du Nord de la France* (décembre 1913), Mme L. Bérot-Berger publie « Les Etreunes des Travailleuses » à propos de l'application des deux lois votées en juin dernier : la première sur le repos indemnisé des femmes en couches, la seconde au profit des familles nombreuses.

— Mlle Berthe de Puybusque publie en feuilleton « Un Prix de Vertu » dans les *Veillées des Chaumières*.

— Dans l'*Art et les Artistes*, Mlle Paule Beyle donne « Les Salons sous le Directoire ».

— La marquise de Bertier publie, dans la *Mode Pratique* « Le Martinet ».

— Dans la *Femme Chic*, Mlle Jeanne de Lacrousille donne « Les Heures de Jolie Madame ».

— Les *Soirées de Paris* publient « La Maison dans l'Œil du Chat » par Mlle Mireille Havet.

— Dans *Cœnobium*, Mme Jehan d'Ivray donne « Origène et les femmes d'Alexandrie ».

— Un correspondant du *Daily Chronicle* a interviewé Mme Curie, qui admire les travaux du docteur Rutherford sur la radioactivité. « Il est à prévoir, dit-elle, que l'on apprendra prochainement des choses d'un intérêt tel, qu'après elles la découverte du radium n'apparaîtra plus que comme une découverte préparatoire ».

— La *Revue Générale de Belgique* (novembre 1913) donne une étude philosophique : « La Douleur » par Mme Claude d'Hubleville.

— Le *Journal des instituteurs belges* publie une statistique prouvant le succès qu'obtiennent, dans leur pays, les attaques des adversaires de l'école publique contre l'enseignement communal des filles.

H. de B.

UN CONSEIL

Adressez-vous à nos

Maisons recommandées

et, vous serez traitées mieux que partout ailleurs, en vous présentant sous les auspices de

La Française

Voir à la 4e page nos

Maisons Recommandées

YVONNETTE

Parfum exquis

DE

DELETTREZ

Parfumerie du Monde Élégant

15, rue Royale

PARIS

Maisons Recommandées

ALIMENTATION POUR RÉGIME DIÉTÉTIQUE

FARINEUX MALTÉS et DIASTASÉS
pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Maison **BIGNON-PARIANI**. — Fondée en 1883
3, rue de l'Arcade, Paris, Madeleine
Téléph. : 303-04
SPÉCIALITÉS des MORILLES des GOURMETS et CHAMPIGNONS de toutes provenances.
Comestibles étrangers
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIÈRES FANTA non alcoolisées
Bière Spéciale pour **Nourrices**
Bière de Table
Bière Fine pour **Soirées**
6, rue Guyot (Paris). — Téléph. : 513-82

BOULANGERIE DE LUXE

Boulangerie de luxe. — Maison **ROBERT DURAND**, 3, rue de la Michodière, (Paris). — Téléph : 229-80.
BISCOTTES du HELDER
SI vous aimez l'inédit,
vous êtes gourmet,
vous avez des invités.
Demander les Marocains à la crème Algésiras Nouveau et délicieux dessert.
Pour Paris, à partir de 2 boites : 3 fr. 60.
Pour la province, pour 6 boites, franco contre mandat de 12 fr. 50.

HORS-D'ŒUVRES

Maison **J. PATIN** (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph. : Central 47-58.
Cafés — Thés — Maté.
Cent variétés de Hors-d'Œuvres.
Livraisons Paris. — Expéditions en Province.

LINGERIE (EN GROS)

Commission. Exportation, chemises, pantalons, soutiens-gorge, cache-corsets, cols et parures, jabots, rabats, fantaisies pour dames. Haute Nouveauté.
JEANNE BOYER, 55, Rue Montmartre. — Vente au détail aux lectrices de *La Française*.

INSTITUTIONS

Pensionnat de Mlle BOULLIER, Institution Sévigné. — Pension, demi-pension, externat.
Bonne éducation. — Préparation consciencieuse au certificat d'études, au brevet élémentaire, au brevet supérieur et au baccalauréat. Nombreux succès à tous les examens. Enseignement ménager. Cours de sténographie. Saine exposition, grand jardin. Très bon air. — Prix modérés.

UN BON HOTEL MOYEN A NICE

Nous recommandons tout particulièrement l'Hôtel Suisse, situé boulevard du Midi, au bord de la mer, et pourvu d'un beau jardin au flanc de la colline. La table est excellente, la tenue de la maison parfaite. — On peut s'y présenter ou écrire de la part de *La Française*.

N'ATTENDEZ PAS QUE LE CLIENT VIENNE A VOUS ALLEZ A LUI PAR LA PUBLICITÉ

La gérante : JANE MISME.

PARIS — IMP. CH. SCHLAEBER, 237, RUE SAINT-HONORÉ
ANDRÉ TOURNON, SUCC^r

CFFRES ET DEMANDES DIVERSES

Nous prions les personnes qui nous écrivent au sujet de nos annonces, d'envoyer un timbre pour la réponse.
Prière pour les annonces qui portent : s'adresser à « La Française », d'indiquer le numéro sur l'enveloppe.
Et nous demandons instamment qu'on nous envoie toujours les annonces toutes rédigées, en double exemplaire (n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

A LOUER rez-de-chaussée meublé se composant de : anti-chambre, chambre à coucher, salle de bains, W. C., penderie, gaz, électricité, chauffage à vapeur. Prix : 200 francs par mois. S'adresser au concierge, 45, rue Poncelet.

BONNE PENSION S'adresser Mme Darbelle, Villa Justiane, avenue Germaine, Nice, Mont-Boron (Alpes-Maritimes, France). Le plus joli coin des environs de Nice. Vue unique. Mer et forêt de pins; grands balcons. Cure d'air, situation plein midi. Jouissance d'une jolie terrasse et d'un jardinet. — Eclairage à l'électricité, sonnerie électrique, gaz, eau pure. — Prix de la pension : 6 à 9 fr. par jour.

MASSAGE par une personne expérimentée. Recommandée par *La Française*. S'adresser 34, rue Raynouard, Paris (XVI^e).

Préparation des Jeunes Filles

à tous les Baccalauréats

COURS & INTERNAT

Cours par Correspondance

INSTITUT FRANKLIN, 37, B^d S^t-Michel

"LA FRANÇAISE"

SE VEND AU NUMÉRO

A Angoulême : Kiosque St-Pierre, près de de la Cathédrale.
Kiosque du Champ-de-Mars, rue de Périgueux.
A Lyon : Kiosque Tolozan.
Kiosque angle r. Pizay et r. de la République, côté Saône.
Chez Mme Doublier, 72, rue Garibaldi.
A Montpellier : chez M. Cellier, 12, Boulevard Victor-Hugo.
A Valence : M. Seigneuret.
A Villefranche (Rhône) : chez Mme Mertz, libraire, 90, rue Nationale.

Le Livre de la Fermière

par M^me Odette BUSSARD

OUVRAGE D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE

Méd. d'or à la Société Nationale d'Agriculture de France

En vente aux bureaux de *La Française*
Broché : 5 francs. — Cartonné : 6 francs

"PALACE" (CIRQUE DE PARIS), 18, avenue de la Motte-Picquet. Téléphone Saxe 31-90. — Partie Cinéma et partie Attractions inédites. — Représentations tous les jours, en soirées, à 8 h. 3/4; les jeudis, dimanches et fêtes, matinées à 2 h. 3/4. — Location sans augmentation de prix.

DEMANDES D'EXEMPLAIRES

Les demandes d'exemplaires doivent toujours être accompagnées de leur montant en timbres-poste français ou *internationaux*, ou mandat-carte à raison de 0 fr. 10 l'exemplaire pour la France et 0 fr. 15 pour l'étranger.

Les demandes qui ne rempliraient pas ces conditions ne seront pas exécutées.

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

(via Calais ou Boulogne)
Voie la plus rapide: trajet en 6 h. 45
Traversée maritime la plus courte: 1 heure.
Six services rapides dans chaque sens.

Services rapides entre Paris, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Russie, le Danemark, la Suède et la Norvège :

Pour:		Trajet en :
Bruxelles	6 express	3 h. 55
La Haye	3 express	7 h. 30
Amsterdam	3 express	8 h. 30
Francfort-s.-Mein	5 express	12 h.
Cologne	6 express	7 h. 29
Hambourg	4 express	15 h. 19
Berlin	5 express	15 h. 31
St-Pétesbourg	2 express	49 ou 42 h.
Moscou	1 express	60 ou 52 h.
Copenhague	2 express	26 h.
Stockolm	2 express	42 h.
Christiania	2 express	48 h.

CONSULTER LES HORAIRES

Voyages circulaires à prix réduits en France et à l'Etranger

Avec itinéraire tracé au gré des voyageurs. A effectuer sur les divers grands réseaux français et les principaux réseaux étrangers. Validité 60 à 120 jours, suivant la distance parcourue. Arrêts facultatifs.
Ce texte annule et remplace tous les précédents (octobre 1913).

TRAINS DE LUXE :

Nord express. — Tous les jours entre Paris et Berlin. (A l'aller, ce train est en correspondance à Liège avec l'Ostende-Vienne).
Le train partant de Paris le lundi continue sur Varsovie et Moscou et ceux partant les mercredi et samedi, sur Saint-Pétesbourg.
Péninsulaire express. — Départ de Londres le vendredi et de Calais-maritime le samedi pour Turin, Alexandrie, Bologne, Brindisi où il correspond avec le paquebot de la Malle de l'Inde.
Calais-Marseille-Bombay-express. — Départ de Londres et Calais maritime, le jeudi, pour Marseille, en correspondance avec les paquebots pour l'Egypte et les Indes.
Simplon-express. — De Londres, Calais et Paris-Nord pour Lausanne, Milan, Venise et Trieste.
Oberland-express. — De Londres, Calais, Paris-Nord, pour Berne et Interlaken, de juillet à septembre et de décembre à février.
Engadine-express. — De Londres, Calais et Paris-Nord, pour Coire et Lucerne de juillet à septembre et pour Coire de décembre à mars.
Calais-Méditerranée-express. De Londres, Calais et Paris-Nord, pour Nice et Vintimille, de novembre à mai.
Train rapide quotidien. — De Paris-Nord pour Nice et Vintimille, composé de lits-salons et voitures de 1^re classe (de novembre à mai).
Pyrénées-Côte-d'Argent. — De Londre, Calais et Paris-Nord, pour Biarritz, de décembre à mai.

CHEMINS DE FER PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

VIII^e Concours International de Ski du Club Alpin Français, à Briançon (1326 m.), du 6 au 9 février 1914,

organisé sous la présidence d'honneur de M. le ministre de la Guerre et avec la participation des délegations militaires françaises et étrangères.
Communications rapides pour se rendre à Briançon et en revenir.
Billets d'aller et retour pour Briançon, à validité prolongée, au départ de Lyon, Valence, Grenoble, Chambéry et des gares situées dans un rayon de 200 kilomètres de Briançon.

Carnaval de Nice

Tir aux Pigeons de Monaco

Billets d'aller et retour de 1^re et de 2^e classes, à prix réduits, de Paris pour Cannes, Nice, Monaco, Monte-Carlo, Menton, délivrés du 15 décembre 1913 jusqu'au 21 avril 1914.
Ces billets sont valables 20 jours (dimanches et fêtes compris); leur validité peut être prolongée, une ou deux fois, de dix jours (dimanches et fêtes compris) moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément de 10 0/0.
Ils donnent droit à deux arrêts en cours de route, tant à l'aller qu'au retour.
De Paris a Nice :
1^re classe : 182 fr. 60
2^e classe : 131 fr. 50

La meilleure des machines à coudre est la célèbre

NEW-HOME

surnommée à juste titre

LA REINE DES MACHINES A COUDRE

HORS CONCOURS PARIS 1900

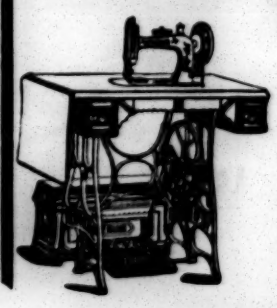

Nouvelles Machines à coudre américaines rotatives, oscillantes contrôlées.

Les plus simples

Les plus robustes

DES AGENTS SÉRIEUX sont demandés dans toutes les régions où il y en a pas déjà.

Ecrire : **A. ROGALLE et C^ie 6 rue de Reuilly — PARIS**

La Caféolette Louis Forest

Qui a fait renaître le Délectable
CAFÉ au LAIT à l'ANCIENNE
Se trouve au Printemps, au Bon Marché, etc.
Elle donne son plein effet avec le **Café Cristal Torcellet**
18 Avenue de l'Opéra PARIS

TABLEAU DES SOCIÉTÉS FÉMINISTES

Nous croyons utile à la propagande d'établir ici en permanence un tableau du féminisme organisé : ainsi chacun de nos numéros pourra être adressé par nos lecteurs et nos lectrices aux personnes qu'elles désirent renseigner. Et de même ceux que nous distribuons en spécimen porteront utilement la preuve que le féminisme n'est point seulement une doctrine mais un mouvement vaste et coordonné.
Nous indiquons exclusivement les sociétés dont le programme et l'esprit concordent avec la doctrine et la méthode d'action rationnelles uniformément adoptées par le féminisme international. Il existe deux ou trois autres sociétés dissidentes.

FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES

CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES

Vaste groupement composé des Conseils nationaux des femmes de vingt-cinq pays. Fondé à Washington (Etats-Unis Amérique) en 1888. A pour but d'établir une communication constante entre les Associations de femmes de tous les pays et de leur fournir les occasions de se rencontrer et de délibérer sur les questions relatives au bien public et à la famille.
Tient tous les cinq ans un grand congrès général et, entre temps, deux conférences interquinquennales dans une capitale du nouveau ou de l'ancien monde. Esprit de neutralité politique et religieuse.
Présidente : Mme la comtesse d'Aberdeen, femme du vice-roi d'Irlande.
Secrétaire générale : Mrs. Ogilvie Gordon, 1, Rubislaw Terrace, Aberdeen, Ecosse.

ALLIANCE INTERNATIONALE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Fédération des Unions nationales pour le suffrage des femmes de vingt-six pays, ayant pour but exclusif l'obtention des droits politiques pour les femmes. Fondée en 1904, à Berlin, sur l'initiative des Américaines. Tient un congrès général tous les deux ans dans une capitale d'Europe ou d'Amérique. Neutralité politique et religieuse. A pour organe mensuel le journal *Jus Suffragii* (abonnement annuel, 4 fr. 25 ; s'adresser à l'U. F. S. F., 53 rue Scheffer, Paris).
Présidente : Mrs. Chapmann-Catt.
Siège social : 7, Adam Street, Adelphi Londres.

FÉDÉRATIONS FRANÇAISES

CONSEIL NATIONAL DES FEMMES FRANÇAISES

Fondé en 1901

A pour but de grouper en une vaste association toutes les sociétés s'occupant du sort de la femme et de l'enfant, et de faciliter leur travail en leur permettant de se mieux connaître et de s'aider mutuellement.
Secrétariat général : 1, avenue Malakoff
Sociétés affiliées. — Assistance par le travail, 7; Bienfaisance, 20; Cercles et foyers, 9; Coopération, 3; Education, 17; Emigration, 1; Feminisme, 9; Pacifisme, 1; Prévoyance, 6; Préservation, 12; Professionnelles, 7; Syndicats ouvriers, 8; Tempérance, 2. Total : 102.
Comité exécutif. — Présidente d'honneur : Mme Isabelle Bogelot. — Présidente : Mme Jules Siegfried. — Vice-Présidentes : Mlle Marie Bonnevial, Mme de Montaud, Alphen Salvador, Gounouilhou. — Secrétaire générale : Mme Avril de Sainte-Croix. — Secrétaires : Mme Pichon-Landry, Brochard. — Membres du Comité : Mmes d'Abbadie d'Arrast, Jean Cruppi, Desprès, Ferdinand Dreyfus, Dr Edward Pillet, Fievet, Jardin, Lucie Morin, Péronneau, Pégard, Edouard Petit, Siegfried de Coppet, de Sainte-Affrique, Paul de Schlumberger, Mme Duchêne.
Sections. — 1^re Section d'Assistance : Présidente, Mme Eugénie Weil, 43, rue Blanche.
2^e Section d'Hygiène : Présidente, Mme Alphen-Salvador, 9, rue Le Tasse.
3^e Section d'Education : Présidente, Mme Kergomard.
4^e Section de Législation : Présidente, Mme d'Abbadie d'Arrast, 32, rue Vaneau.
5^e Section du Travail. — Présidente, Mme Duchêne, 10, quai Debilly.
6^e Section du Suffrage : Présidente, Mlle Marie Bonevial, 127, avenue de Clichy.
7^e Section des sciences, lettres et arts : Présidente, Mme Cruppi, 80, rue de l'Université.
8^e Section de la Paix : Présidente, Mlle Toussaint.
Branches départementales. — Gironde : Mme Gounouilhou.
Indre-et-Loire : Mme Alphen Salvador.
Seine-Inférieure : Le Havre : Mlle Jardin.
Rouen : Mlle Maillard.
Bulletin trimestriel : *L'Action féminine.*

UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Société Nationale affiliée à l'Alliance Internationale pour le Suffrage des femmes.

L'U. F. S. F., fondée en 1909, a pour but d'obtenir pour les femmes, le suffrage au même titre qu'il est ou pourra être accordé aux hommes.
Comme première étape, l'U. F. S. F. demande l'électorat et l'éligibilité aux conseils municipaux.
Ses moyens d'action sont : la publication de brochures, les conférences et les réunions : la formation de groupes dans les différents arrondissements de Paris, et dans les différents centres de province.
L'U. F. S. F. agit en dehors de toute préoccupation politique ou religieuse, elle convie à son travail d'action et d'organisation toutes les personnes convaincues que la justice rendue aux femmes n'aura que d'heureux effets pour la prospérité matérielle et morale du pays.
L'Union a des membres individuels, fixant eux-mêmes le montant de leur cotisation.
Elle reçoit l'affiliation des Sociétés féministes, et elle provoque la formation d'Associations suffragistes qui deviennent des filiales de l'U. F. S. F.
La Présidente d'honneur est Mme Vincent, fondatrice de la Bibliothèque féministe, 13, rue de Paris, Asnières.
La Présidente est Mme de Witt-Schlumberger, 14, rue Pierre-Charron.
Les vice-présidentes sont : Mmes Jane Misme et M. L. Le Verrier.
La secrétaire générale, Mme Léon Brunschvicg.
La trésorière, Mme Désavit.
Pour toutes les demandes de renseignements, écrire à la Secretaire générale de l'U. F. S. F., 53, rue Scheffer, Paris, 16^e arr.

ASSOCIATIONS PARISIENNES

LIGUE FRANÇAISE POUR LE DROIT DES FEMMES

Siège social : 127, avenue de Clichy.
Fondation : Fondée en 1882 par Léon Richer.
But : Revendication des droits de la femme et défense de ses intérêts.
Réunions : Le 4^e mercredi de chaque mois, Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente.
Cotisations : Membres adherents : 6 fr. par an; membres titulaires : 10 fr. par an; membres perpetuels : versement unique de 100 fr.
Présidente : Mlle Marie Bonnevial; vice-présidentes : Mmes Berton et Edwards Pilliet; vice-présidents : MM. Nattan-Larrier et Lhermitte; secrétaire générale : Mme Maria Vérone; secrétaire : M. Moufflet; trésorière : Mlle Tarbouriech.
La Ligue publie une revue mensuelle, *Le Droit des femmes*, dont le service est fait gratuitement à tous les membres.

L'ÉGALITÉ

Adresse : 13, rue de Paris, Asnières (Seine).
Présidente : Mme Vincent, présidente d'honneur de l'Union française pour le Suffrage des Femmes.
Date de fondation : 1888.
But : Egalité des deux sexes devant la loi. Bibliothèque féministe, Archives féministes, Collections de documents pour servir à l'histoire du féminisme. Réunions : 13, rue de Paris, Asnières.

GROUPE FRANÇAIS D'ETUDES FÉMINISTES ET DES DROITS CIVILS DES FEMMES

Fondé en 1898 a acquis la capacité jurisprudique en 1904.
Présidente, Mme Oddo Deflou.
Siège social, 55, rue de Seine, Paris, VI^e.
But. — Etude et amélioration de la condition légale de la femme.
Pour établir des relations avec le Groupe, il suffit d'en exprimer le désir. On recevra, sans contracter de ce chef aucune espèce d'obligation, des invitations aux réunions et aux conférences et de plus, gratuitement, un prospectus détaillé.

LIGUE D'ÉLECTEURS POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Fondée en 1911, affiliée à la Ligue Internationale d'hommes pour le suffrage des femmes.
A pour but : 1° de grouper les hommes estimant que le suffrage doit être accordé aux femmes dans les mêmes conditions qu'aux hommes; 2° de poursuivre la réalisation de cette réforme par une action de propagande. Cotisation annuelle d'au moins 3 francs, donnant droit au Bulletin trimestriel. Président : M. Ferdinand Buisson, député; Vice-présidents : MM. Louis Marin, député; Léon Brunschwicg, maître de conférence de philosophie à la Sorbonne; Albert Chenevier; secrétaire général : M. J. du Breuil de St-Germain; rédacteur du bulletin : M. Raoul Rebour; trésorier : M. Paul Katz.
Secrétariat, 33, rue de Miromesnil. Rédaction du bulletin, 55, rue de Strasbourg, Courbevoie. Trésorerie, 60, av. du Bois-de-Boulogne.
Bulletin trimestriel, abonnement : 3 francs.
Sur demande, numéro spécimen gratuit.

UNION FRATERNELLE DES FEMMES

Siège social, 77, rue Blanche.
L'Union fraternelle des Femmes, fondée en 1901 par Mme Marbel, et présidée depuis 1908 par Mme Amelie Hammer, a pour but :
1° D'intéresser les femmes à toutes les questions qui les concernent et de leur faciliter l'étude de ces questions à l'aide de conférences, livres, journaux, documents et communications de toute nature;
2° De travailler, en outre, à l'amélioration du sort de la femme et de favoriser l'évolution féminine par les moyens qui lui paraîtront les plus efficaces.
La Société est administrée par un Bureau composé des 12 membres suivants : présidente d'honneur fondatrice : Mme Marbel; présidentes d'honneur : Mmes Isabelle Bogelot, Desparmets-Ruello, Claire Galichon; présidente : Mme Amélie Hammer; vice-présidentes : Mmes Héra Mirtel, Nelly Roussel, Alice Mollard; secrétaire générale : Mlle Hellé; secrétaire : Mme Cremnitz; secrétaire-adjointe : Mme Le Verrier; trésorière : Mme Froger-Doudement.

CONGRÈS PERMANENT DU FÉMINISME INTERNATIONAL

Fondé en 1908, ce Congrès a pour but de servir de lien entre les féministes de tous les pays de passage à Paris. Il est une tribune libre ouverte à toutes les initiatives qui peuvent être utiles à la cause du progrès du féminisme. Il fait connaître les œuvres, les institutions et les manifestations de l'activité féminine mondiale, sans distinction des nationalités et des races.
Les Sociétés féministes, les rédactions de journaux féminins, les auteurs des livres et brochures concernant la question féministe, sont priés d'adresser leurs statuts, journaux, revues, photographies, résultats d'enquêtes, à la Secrétaire générale, Mme Orka, 36, rue de Penthièvre, à Paris. Une exposition de ces documents aura lieu à Paris.
Le Congrès est affilié à « l'Union française pour le Suffrage des Femmes » et à la « Ligue d'électeurs ».
Présidente : Mme Marya Chéliga, 22 rue Saint-Ferdinand.
Vice-Présidente : Mme Jane Misme, directrice de *La Française*, 64, rue de Richelieu.
Comité : Mmes Bowman-Wells, Fagan, Fraenkel, Frappier, Nini Kohnberger, Markovitch, Pissargewsky, Seidler, Wateska, Xenopol. — Trésorière : Mme R. Herzenstein, 10, rue d'Erlanger.

ASSOCIATIONS REGIONALES FRANÇAISES

Outre les branches du Conseil national et les groupes de l'U. F. S. F. il existe en province quelques sociétés locales dont la principale la **Fédération féministe primaire** fondée en 1909, formée de groupes féministes universitaires départementaux, ouverte à tous les membres de l'enseignement public; Secrétaire : Mme Jeanne Néo, 80, rue Chaptal, à Levallois-Perret.
Bulletin corporatif : *L'Action féministe.*

SOCIETES ETRANGÈRES

Vingt-cinq pays des cinq parties du monde possèdent actuellement un Conseil national et une Union pour le suffrage affiliés au Conseil International et à l'Alliance Internationale.
La plupart d'entre eux comptent des Sociétés de propagande diverses, souvent très importantes. Il nous est impossible d'établir ici la liste de ces œuvres dont le total des membres se chiffre par millions. On peut se procurer des indications les concernant au Secrétariat des deux grandes Fédérations internationales mentionnées en tête de ce tableau.

SERVICE DE LIBRAIRIE

Publications en vente à "La Française"

Expédition franco en France à partir de 1 fr. 50. Pour les brochures demandées séparément joindre 0 fr. 05 de port, et 0 fr. 15 si on désire qu'elles soient envoyées recommandées. *Les expéditions ne sont faites que si le montant de l'envoi est joint à la demande.*

Ouvrages de propagande et de Doctrine féministe

Problème et préjugé de sexe, par Jean Finot. Etude unique et magistrale sur la question de l'égalité des sexes (5 fr. franco à *La Française*).
Le Couple futur, par Jules Bois (3 fr. 50). Belle étude morale des conditions du bonheur dans le mariage.
Le Catéchisme féministe par J. J. Renaud. Exposé par demandes et réponses des points les plus controversés de la doctrine. (1 fr. 50 pris à *La Française* ; 2 fr. 50 en librairie).
Le Feminisme, par Mme Avril de Sainte-Croix, historique abrégé du mouvement féministe. (2 fr. 50).
Le droit des Femmes, par Marguerite Martin argumentation très ferme et remarquablement intelligente et mesurée sur toute la question féminine. (2 francs).
La Femme dans les organisations ouvrières, par M. L. Compain, liste et histoire abrégée des groupements féministes et de la part prise par les femmes dans le mouvement syndicaliste. (2 francs).
La Femme en Roumanie, par Alexandre Stourdza, étude sur la situation de la femme roumaine, précédée d'un aperçu général sur le féminisme, et sur son organisation en France.
Le Suffrage des Femmes dans tous les pays, par Alice Zimmern, traduit en Français par l'U. F. S. F. (2 francs).
Ève réhabilitée, par Claire Galichon (3 fr. 50). Exposé philosophique de la question féministe.
Amour et Maternité, par Claire Galichon. Vues très personnelles et très généreuses, sur la morale courante concernant ces questions.
Ces deux derniers ouvrages sont cependant parfois en désaccord avec la doctrine du mouvement international organisé.
Les Femmes écrivains d'aujourd'hui (Suède) par Louise Cruppi (4 francs).
Pour la femme, études féministes par l'abbé Naudet (3 fr. 50).
Le sujet de cet ouvrage, conçu au point de vue catholique, est cependant traité dans un parfait esprit d'impartialité et de justice.
Les Carrières de la jeune fille, par Paul Bastien (3 fr. 50).
Comment caser nos filles, par André Caron (2 francs).
Livre des candidats et candidates aux emplois administratifs (1 fr. 50).

Brochures de propagande, de doctrine ou de documentation

Bulletin de l'U. F. S. F. : année 1911, 0 fr. 25; année 1912, 0 fr. 50.
Conférence sur le Suffrage des Femmes par Mme Robert Mirabaud (0 fr. 20).
Les résultats du Vote des Femmes, par Mme Le Verrier (0 fr. 20).
Masculin et Féminin, conférence par Wilfred Monod (0 fr. 10).
Le Suffrage des femmes en France, par l'U. F. S. F. (0 fr. 10).
L'Action sociale des Femmes, par Mme L. M. Compain (0 fr. 30).
Le Féminisme, ses origines et son avenir, par Auguste Fabre, offert pour la propagande à 0 fr. 30.
En feuilletant les catalogues, par Mme M. L. Compain, aperçus sur les conditions du travail à domicile. (0 fr. 30).
Les Conséquences du travail de la Femme, par L. Compain (0 fr. 20).
La Charte de la Femme, par Jean Finot, suivie d'une enquête sur le suffrage des Femmes (0 fr. 50).
Pour le Suffrage des Femmes par Jane Misme (0 fr. 25).
L'Alliance internationale et l'Union Française pour le Suffrage des femmes (0 fr. 10).
Aux jeunes ouvrières, conseils d'une mère, par Mme Paul de Schlumberger (0 fr. 20), chez Fischbacher ou à *La Française*.
L'Alcoolisme et le Vote des femmes, par Mlle Levray (0 fr. 20).
De l'intérêt qu'ont les hommes au Suffrage des femmes, par Jean du Breuil de Saint-Germain (0 fr. 10).
Extraits de Stuart Mill et de Condorcet (0 fr. 10).
Les Idées de Mrs. Olive Schreiner sur la Femme et le Travail, par Mme de Schlumberger (0 fr. 20).
Griffes, monologues, de Mme Paule Leclerc : 10 monologues, 1 fr.; 1 monologue, 0 fr. 20.
Féminisme et Pédologie, par G. Persigout (0 fr. 40).

Ouvrages d'intérêt social

L'Art Social, par Roger Marx (3 fr. 50).
La lutte antituberculeuse par le dispensaire, par J. Meynadier (0 fr. 60).

Romans d'esprit féministe

Tu es femme ..., par Harlor (3 fr. 50).
Marthe Briens, par Emilie Arnal. (3 fr. 50).
La Vie tragique de Geneviève, par Louise Compain (3 fr. 50).
Le Miroir aux Alouettes, par J. de Mestral Combremont. (3 fr. 50).
Modeste Automne, par Marguerite Baulu.
Leur proie, par Héra Mirtel (3 fr. 50).
La Fille de son père, par Marie Howland, offert pour la propagande à 0 fr. 75.
Rêves, par Olive Schreiner, traduit par Mme Robert Mirabaud (15 fr.).
Inéxitable réparation, par Mme Jong van Beek en Donk (3 fr. 50).

Livres pour enfants

Histoire d'une petite fille d'il y a cent ans, par Mme Cremnitz (Parrhisia). Relié, doré sur tranches (7 fr. 25).
La Petite Marquise, par Mme Cremnitz (Parrhisia). Relié doré sur tranches. (7 25).
La Petite Impératrice, par Mme Cremnitz (Parrhisia); livres d'étrennes. (Juven). 8 fr. Illustrations de Léonce Burret.

Bibliothèque Fémina

Pour bien tenir sa maison,
Pour bien s'habiller,
Pour bien connaître les usages mondains,
Pour bien élever ses enfants,
Pour bien faire du sport,
Pour bien travailler chez soi,
Pour bien s'instruire aux arts,
Pour bien connaître ses droits,
et surtout Pour bien gagner sa vie,
qui contient de très sérieux renseignements.
Prix : 5 francs franco, brochés; 6 francs reliés. Les demander à *La Française*.

CARTES POSTALES

Le féminisme en images

Nous disposons actuellement de huit des dessins de Mlle Suzanne de Callias publiés dans le journal et édités en cartes postales Ce sont :
1. La porteuse de pain.
2. Le Don Juan.
3. Cochères.
4. L'électeur.
5. Les reines.
6. Les lois protectrices (paternité naturelle).
7. Le cabaret.
8. Les trois buveurs.

Prix franco :
Les dix : 0 fr. 50.
Le cent : 3 francs.
Nous composons les envois d'un ou de plusieurs modèles selon les demandes.